

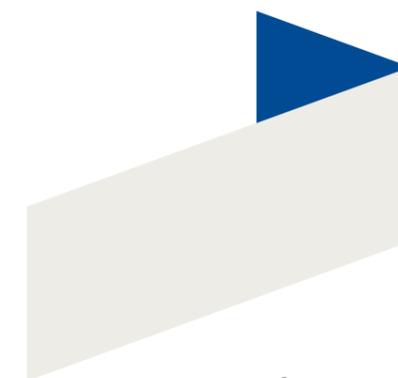
FONDATION



AGIR POUR L'INNOVATION SOCIALE

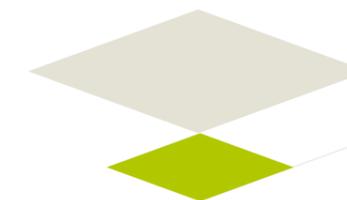


RAPPORT ANNUEL 2011



SOMMAIRE

Édito d'Alain Philippe, président de la Fondation Macif	5
Rétrospective de l'année 2011 en images	6
Réseaux et implication	8
Agir pour l'innovation sociale	10
Gouvernance et organisation	13
Les programmes accompagnés par la Fondation Macif en 2011	20
Agriculture, alimentation et consommation responsable	22
Biodiversité, gestion des déchets et énergies renouvelables	34
Logement et habitat	44
Lien social et lutte contre l'exclusion	52
Mobilité et transports	62
Index des projets	70



ÉLÉMENTS CLÉS 2011

La Fondation Macif en chiffres :

157 représentants de sociétaires et collaborateurs salariés du groupe Macif impliqués

189 projets soutenus

3 691 084 € de subventions attribués

Depuis 1993 :

Plus de **2 800** projets aidés

Plus de **25 millions** d'euros de subventions accordés

La Fondation Macif poursuit son engagement en faveur de l'innovation sociale

Depuis 2010, la Fondation Macif crée, développe, soutient et accompagne des initiatives relevant de l'innovation sociale, avec une attention particulière portée aux problématiques environnementales. Elle entend ainsi apporter des réponses originales et novatrices aux grands enjeux sociétaux actuels et contribuer au mieux-vivre des personnes.

ÉDITO



© Mourad Chefai / Macif

Vers un changement de paradigme...

Notre fondation a pris le parti de développer des programmes innovants sur le plan social.

Si par **innovation**, il convient d'entendre : émergence, mutation, transformation, alors le choix opérationnel de la Fondation rejoint bien son dessein politique.

En effet, la Fondation Macif, depuis sa création, n'a pas pour vocation principale de servir une finalité humanitaire ou caritative. Son projet se situe davantage sur le champ de la transformation sociale, sur le champ politique donc, dans une acception large et sociétale de ce mot tellement porteur de sens.

En soutenant l'innovation sociale, la Fondation Macif entend favoriser le développement de solutions, de réponses nouvelles à des besoins sociaux en capacité, s'ils sont satisfaits, de servir le quotidien des gens, leur mieux-vivre.

Tout, dans l'actualité économique-financière de cette année 2011, démontre qu'il faut évoluer vers un nouveau paradigme dans ce domaine qui compte parmi les plus structurants pour notre monde !

Le soutien de la Fondation à des initiatives innovantes sur le plan social s'inscrit dans cette perspective de mutation.

Par le développement et l'essaimage d'une multitude de programmes innovants sur les territoires, dans le concret de la vie des gens, la Fondation Macif entend constituer un socle d'expériences exemplaires dans l'optique de réaliser l'aggiornamento économique-social que nous appelons de nos vœux, pour notre société.

En cela, la Fondation se place dans une posture prospective, porteuse d'avenir et qui s'inscrit dans le prolongement des principes et pratiques que nous ont enseignés nos prédécesseurs, ces humanistes éclairés du début du XX^e siècle, fondateurs de l'économie sociale.

Alain Philippe
Président de la Fondation Macif

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2011 EN IMAGES



31 MARS : Le GERES et la Fondation Macif récompensés par le ministère de l'Écologie et du Développement durable

Le GERES* et la Fondation Macif (*Emmanuel Soulias, administrateur et Virginie Bachler, chargée de mission, à droite*), sont récompensés par le ministère de l'Écologie et du Développement durable, à Paris, lors de ses premiers Trophées du mécénat d'entreprise pour leur partenariat innovant.

* GERES : Groupe énergies renouvelables, environnement et solidarités.



18 AVRIL : Prix européen « Pour l'emploi des jeunes dans l'économie sociale »

Le Pôle européen des fondations de l'économie sociale, dont la Fondation Macif est membre fondateur, décerne son premier Prix européen « Pour l'emploi des jeunes dans l'économie sociale », à Bruxelles. Parmi les lauréats récompensés par le jury (*photo*) : Mazetas, une coopérative andalouse promouvant l'habitat durable. *Rendez-vous p. 8 pour en savoir plus.*



4 MAI : Crésus et la Fondation Macif récompensés au Prix Convergences 2015

La fédération Crésus (*Jean-Louis Khriel, son fondateur, à gauche*) et la Fondation Macif (*Pierre Bevilacqua, administrateur, à droite*), reçoivent le prix « France » lors du forum social Convergences 2015, à Paris. Ce prix récompense les meilleurs partenariats dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.



17, 18 ET 19 JUIN : États généraux de l'économie sociale et solidaire

La Fondation Macif participe au village de l'innovation sociale et le soutient lors des états généraux de l'économie sociale et solidaire à Paris, au Palais Brongniart.

Rendez-vous p. 8 pour en savoir plus.



30 JUIN : Lancement de l'appel à projets Jeun'ESS

L'État (*Roselyne Bachelot, ministre de la Solidarité et de la Cohésion sociale, au centre*), la Caisse des dépôts et consignations, la Fondation Macif (*Alain Philippe, son président, à droite*) et cinq autres fondations et entreprises de l'économie sociale et solidaire lancent l'appel à projets Jeun'ESS, à Paris, pour proposer aux jeunes de moins de 30 ans une aide concrète à la création et au développement d'initiatives innovantes dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.

Rendez-vous p. 9 pour en savoir plus.

« L'ALIMENTATION AUTREMENT » SANTÉ, BIODIVERSITÉ, ACCESSIBILITÉ



Et si on arrêtait de marcher sur la tête !

1^{er} OCTOBRE : Lancement du concours de la Fondation Macif

La Fondation Macif lance son concours sur le thème de « l'alimentation autrement » pour promouvoir une alimentation durable et responsable.



9, 10, 11 & 12 NOVEMBRE : Les Rencontres internationales des fondations de l'innovation sociale

La Fondation Macif participe aux Rencontres internationales des fondations de l'innovation sociale organisées pendant les Rencontres du Mont-Blanc à Chamonix, avec une cinquantaine de représentants des fondations et associations en provenance de dix-sept pays du monde entier.

Rendez-vous p. 9 pour en savoir plus



15 DÉCEMBRE : La Fondation Macif inaugure la 1^{ère} Accorderie française

Gisèle Stievenard, adjointe au maire de Paris chargée de la politique de la ville et de l'engagement solidaire, Alain Philippe, président de la Fondation Macif, Bertrand Delanoë, maire de Paris et Roger Madec, maire du 19^e arrondissement, inaugurent, à Paris, la première Accorderie française, un système d'échanges de services solidaire entre habitants d'un même quartier.

Rendez-vous p. 54 et 55 pour en savoir plus.

RÉSEAUX ET IMPLICATION

Aux fins d'échanger les bonnes pratiques, la Fondation Macif initie et développe réseaux et actions au plan national et international.

Prix européen «Pour l'emploi des jeunes dans l'économie sociale»

Le PEFONDES (Pôle européen des fondations de l'économie sociale), décernait, en 2011, son premier Prix européen «Pour l'emploi des jeunes dans l'économie sociale».

Face à la montée du chômage chez les jeunes dans l'Union européenne, le PEFONDES décide de créer fin 2010 un Prix européen «Pour l'emploi des jeunes dans l'économie sociale». L'objectif : récompenser des démarches entrepreneuriales portées par des jeunes, à la fois innovantes et créatrices d'emplois dans le domaine de l'économie sociale. La coopérative espagnole Mazetas a ainsi reçu un prix de 10 000 euros pour ses projets de construction et de gestion de logements résidentiels et publics durables. PLOT. form, un projet de coopérative belge, s'est également vu décerner un prix de 8 000 euros et une aide au financement de 5 000 euros pour son idée de jeu en ligne interactif permettant la collecte de fonds au bénéfice des ONG.



Créé en 1999, à l'initiative notamment de la Fondation Macif, le PEFONDES rassemble des fondations soucieuses de promouvoir une démarche de transformation sociale au sein de l'espace euro-méditerranéen.

États généraux de l'économie sociale et solidaire

Les 17, 18 et 19 juin 2011, la Fondation Macif a participé à la première édition des états généraux de l'économie sociale et solidaire (ESS) à Paris. Cette célébration d'une autre économie a réuni plusieurs milliers de personnes au sein du Palais Brongniart.

Le 12 mai 2010, douze responsables de l'économie sociale et solidaire en France, parmi lesquels Gérard Andreck, Président du groupe Macif et Alain Philippe, Président de la Fondation Macif signaient un appel à mobilisation : «Vers des États généraux de l'ESS: pour une autre économie!». L'ensemble de ces acteurs veut inciter ceux qui font l'ESS à faire mouvement et lancer un plaidoyer ambitieux en faveur d'une économie respectueuse de l'humain et de l'environnement.

L'organisation d'états généraux les 17, 18 et 19 juin 2011 est l'une des premières pierres apportées à l'édifice. Dans l'ancienne Bourse de Paris, plus de 5 000 personnes ont ainsi participé à des débats, rencontres, conférences et projections de films. La Fondation Macif, présente pendant ces trois jours, participait spécifiquement au Village de l'innovation sociale qu'elle avait cofinancé. Cette initiative a permis au public de découvrir et d'expérimenter la diversité des projets et solutions innovantes proposés par l'ESS.



Jeun'ESS : l'économie sociale et solidaire séduit les jeunes

En 2011, le programme Jeun'ESS est créé avec la collaboration de la Fondation Macif afin de mieux faire connaître l'ESS auprès des jeunes et renforcer leur implication dans ce secteur.



87% des jeunes adhèrent massivement aux principes de l'économie sociale et solidaire et souhaiteraient les voir adopter par l'ensemble des organisations et entreprises. Cette attirance pour l'ESS a conduit, en 2011, à la création du programme Jeun'ESS.

L'État, l'Avisé, la Caisse des dépôts et consignations et six entreprises et fondations de l'économie sociale et solidaire – dont la Fondation Macif – se sont ainsi associés afin de mieux faire connaître l'économie sociale et solidaire auprès des jeunes et renforcer leur implication dans ce secteur. Formations, conférences ou encore création de réseaux d'entraide et de parrainage sont au programme.

Toute première action : un appel à projets visant à valoriser, soutenir et développer les entreprises de l'ESS portées par des jeunes et présentant un caractère d'innovation sociale. Parmi les deux cents projets reçus, neuf ont été récompensés par le jury, dans le domaine des services, de la création de lien social et de l'écologie. Les lauréats bénéficieront d'un soutien financier, de prestations d'accompagnement sur mesure et d'un dispositif d'appui tel que la mise en relation avec des entrepreneurs expérimentés.

Rencontres internationales des fondations pour l'innovation sociale

Les 2^{es} Rencontres internationales des fondations pour l'innovation sociale ont eu lieu le 9 novembre 2011, à Chamonix, lors des Rencontres du Mont-Blanc (RMB).

Depuis 2004, les Rencontres du Mont-Blanc réunissent, à Chamonix, des dirigeants de l'économie sociale de tous les continents pour favoriser la visibilité et la reconnaissance internationale de ce secteur.

À l'occasion de l'édition 2011 se tenaient également les 2^{es} Rencontres internationales des fondations pour l'innovation sociale. Organisée par le Pôle européen des fondations de l'économie sociale (PEFONDES), cette manifestation s'adressait à toutes les fondations du monde qui entendent prendre part à des actions innovantes sur les plans social, économique, environnemental et culturel.

Cinquante-trois représentants de fondations et associations provenant de dix-sept pays étaient ainsi présents, en ouverture des RMB le 9 novembre. Au cours de cette journée, les participants, parmi lesquels la Fondation Macif, ont notamment échangé sur le développement de l'internationalisation des relations et de programmes, le partage d'informations et de bonnes pratiques grâce à un site Internet collaboratif.



L'Association des régions de France s'associe à la Fondation Macif dans une réflexion sur l'innovation sociale

En 2011, l'Association des régions de France (ARF), la Fondation Macif, l'Avisé (Agence de valorisation des initiatives socio-économiques), le Mouves (Mouvement des entrepreneurs sociaux), le Labo de l'ESS et France Active ont constitué une commission de recherche dédiée à l'innovation sociale. Ses objectifs sont notamment de favoriser l'intégration de l'innovation sociale dans les politiques des régions, son financement et son émergence dans les territoires.

La commission, conduite par Marie-Guite Dufay, présidente de la région Franche-Comté, a repris, à cet effet, et comme architecture à son projet, les trois champs d'action prioritaires de la Fondation Macif : l'alimentation, la mobilité et l'habitat.

AGIR POUR L'INNOVATION SOCIALE

Depuis 2010, la Fondation Macif crée, développe, soutient et accompagne des programmes relevant de l'innovation sociale, avec une attention particulière portée aux problématiques environnementales.

La Fondation Macif s'implique directement dans les projets qu'elle soutient, et ce, à différents stades de leur réalisation :

1. L'ÉMERGENCE

Le projet est à l'état d'idée. Son initiateur sait que cette idée peut aider à résoudre un problème persistant ou offrir une opportunité de développement pour un secteur. Il recherche une structure prête à s'investir dans le projet et en capacité d'assumer son pilotage.

2. LA CONCEPTION

L'idée est retenue, la structure en capacité d'assumer le pilotage est prête, d'autres partenaires ont accepté de s'y investir. L'idée doit être concrétisée sous la forme d'un projet.

3. L'EXPÉRIMENTATION

Le projet est exploité et amélioré, en même temps que l'organisme porteur du projet se renforce et devient plus efficace.

4. LA DIFFUSION

Le projet est mature. L'objectif, qui consistait à combler le besoin ou modifier le problème, est atteint. Le projet peut être diffusé à plus grande échelle.

Avec l'innovation sociale, la Fondation Macif entend apporter une réponse nouvelle à une situation sociale jugée insatisfaisante ou insatisfaisante. Elle implique la mise en œuvre d'une action novatrice pour un changement durable. Elle repose sur l'identification précise des besoins du territoire et sur la mobilisation effective et collective des acteurs qui l'animent.

Quels sont les critères d'un projet socialement innovant ?

Il répond à des besoins socialement ressentis

La méthode, le territoire choisi ou les moyens utilisés sont originaux

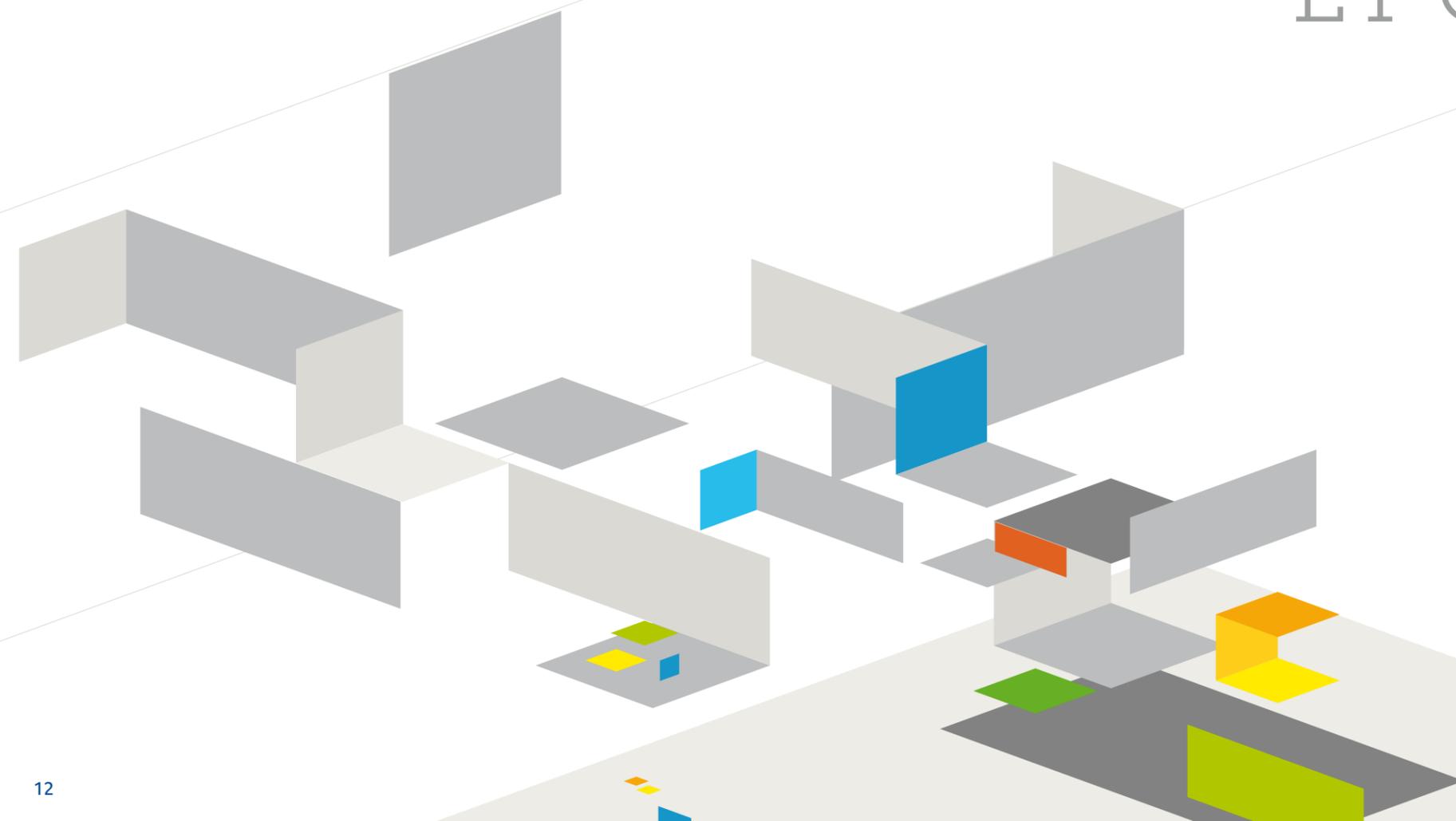
Il est développé en partenariat avec les acteurs locaux (publics et/ou privés)

La Fondation Macif est aussi attentive aux éléments suivants :

- ▶ le projet est transposable sur d'autres territoires
- ▶ ses bénéficiaires participent à la définition des objectifs
- ▶ son action est pérenne
- ▶ il crée ou consolide des emplois
- ▶ il comporte des engagements et initiatives en faveur de la diversité et de la mixité.

1.

ORGANISATION
ET GOUVERNANCE

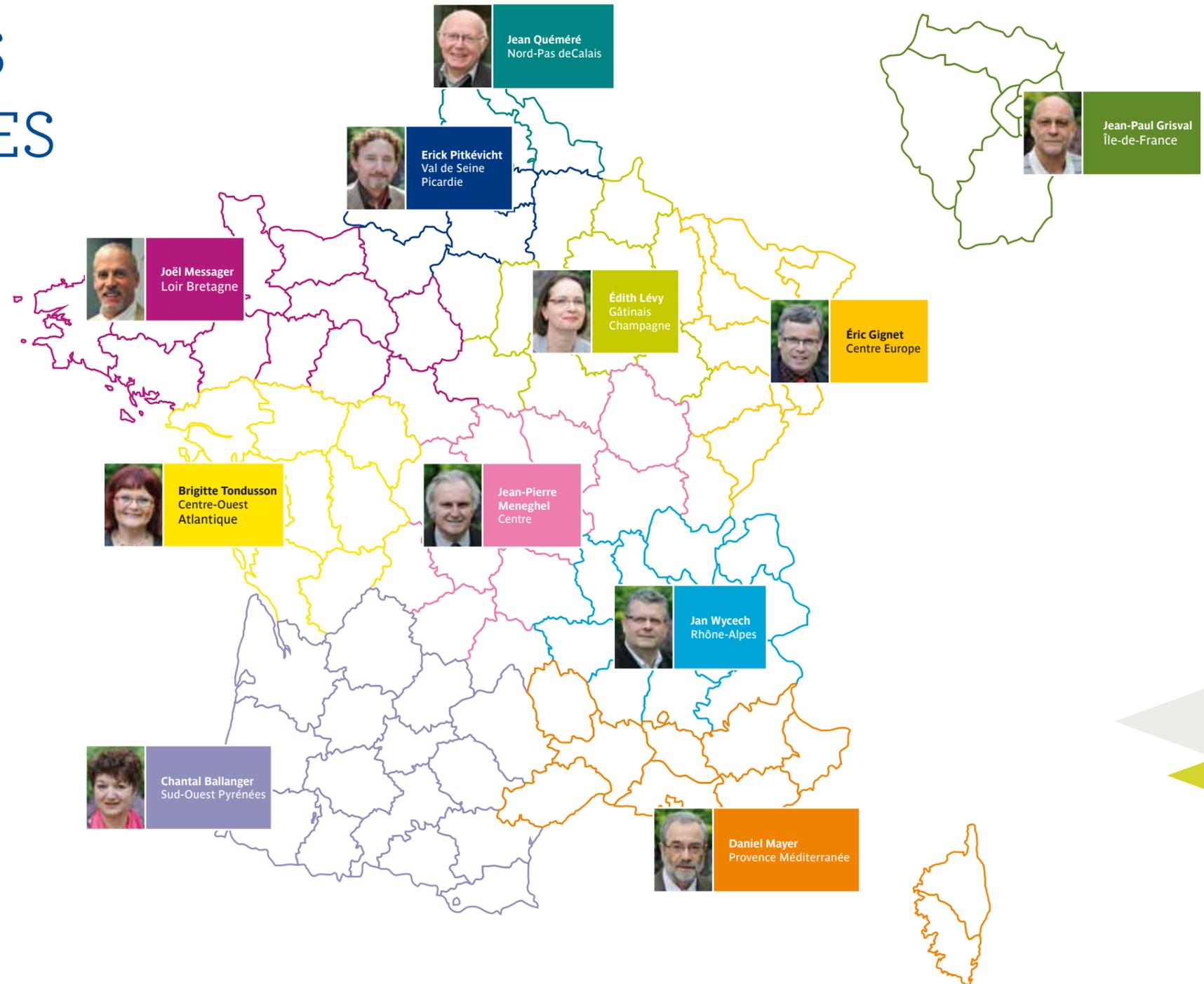


LA FONDATION MACIF : AU PLUS PRÈS DES RÉALITÉS LOCALES

LES SEIZE CHARGÉS DE MISSION DE LA FONDATION MACIF, PRÉSENTS SUR TOUT LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN :

- ▶ DÉTECTENT LES INITIATIVES ;
- ▶ PARTICIPENT AU MONTAGE DU PROGRAMME, QUE CE SOIT LORS DE SA CONCEPTION, DE SA MISE EN ŒUVRE OU DE SA DUPLICATION ;
- ▶ DÉVELOPPENT UN CADRE PARTENARIAL, DANS LEQUEL S'INSCRIVENT COLLECTIVITÉS PUBLIQUES ET ACTEURS PRIVÉS, AFIN D'OFFRIR TOUTES LEURS CHANCES AUX PROGRAMMES MENÉS.

LEUR CONNAISSANCE DES RÉSEAUX DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE FAVORISE LEURS ACTIONS.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION MACIF

COMPOSÉ DE PERSONNALITÉS QUALIFIÉES, DE REPRÉSENTANTS DES SOCIÉTAIRES ET DE REPRÉSENTANTS DE SALARIÉS, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DÉFINIT LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET PARTENARIALES DE LA FONDATION MACIF. IL VALIDE ÉGALEMENT SON BUDGET, L'ARRÊTÉ DES COMPTES ET LE RAPPORT D'ACTIVITÉ.



Nombre de besoins ne sont pas satisfaits sur les territoires. La Fondation Macif et ses partenaires veulent travailler ensemble, collectivement, sur des idées nouvelles afin de pouvoir proposer des solutions à ces besoins identifiés. En tant que membres de commissions, nous participons pleinement à leur réalisation, en accompagnant les porteurs de projets sur le long terme. Nous pouvons ainsi voir se concrétiser ces initiatives remarquables.



Hélène Lucinski, administratrice de la Fondation Macif et présidente de la Commission Fondation de la délégation Centre-Ouest Atlantique



Nous nous intéressons à des questions basiques, sans doute, mais vitales pour notre société : comment s'alimenter sainement en privilégiant l'économie locale, en polluant moins ? Comment mieux se loger lorsque l'on est dans une situation de précarité, que l'on doit faire des économies d'énergie ? Quel type de transport utiliser pour aller au travail, quand on n'a pas les moyens, qu'on vit en milieu rural ? C'est dans cet esprit-là que la Fondation Macif a changé ses méthodes de travail. Elle veut pouvoir contribuer aux changements de la société.



Patrick Labega, administrateur de la Fondation Macif et président de la Commission Fondation de la délégation Gâtinais Champagne



Nous ne pouvons plus être une simple boîte aux lettres et apporter uniquement un financement aux projets. Nous voulons avoir une vision globale des enjeux, mettre en relation toutes ces solutions originales qui émergent ici et là pour mieux répondre aux problèmes sociaux, environnementaux, tout en apportant un autre éclairage, des conseils, des idées... C'est ça la construction.



Joël Grosjean, administrateur de la Fondation Macif et président de la Commission Fondation de la délégation Centre Europe

REPRÉSENTANTS DES FONDATEURS

Pierre BEVILACQUA - Administrateur - Macif-Mutualité
Marilène BLAISE CAMUS - Présidente régionale - Macif Val de Seine Picardie
Michel CATELIN - Délégué national - Macif Rhône-Alpes
Jacques CHEVTCHENKO - Président régional - Macif Loir Bretagne
Gisèle CUNYOT - Membre du Directoire - Mutavie
Vincent D'AGOSTINO - Délégué national - Macif Sud-Ouest Pyrénées
Pascal DORIVAL - Administrateur - Macifilia
Marie-Claude GABRIELLI - Déléguée nationale - Macif Provence Méditerranée
Michel GARAPON - Délégué national - Macif Centre
Joël GROSJEAN - Président régional - Macif Centre Europe
Roger ISELI - Directeur général du groupe Macif
Patrick LABEGA - Délégué national - Macif Gâtinais Champagne
Hélène LUCINSKI - Déléguée nationale - Macif Centre-Ouest Atlantique
Patrick MAERTEN - Délégué national - Macif Nord-Pas de Calais
Martine MATHIEU - Déléguée nationale - Macif Île-de-France
Alain PHILIPPE - Président de la Fondation Macif, conseiller auprès du président du groupe Macif pour l'économie sociale et solidaire
Gabriel RECOMMIS - Administrateur - Macif Gestion

REPRÉSENTANTS DES SALARIÉS

Marc AUBERT - Représentant du personnel - groupe Macif
Cyril COSTE - Représentant du personnel - groupe Macif

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Gérard ANDRECK - Président du groupe Macif
Ève CHIAPELLO - Professeur à HEC, coresponsable de la majeure Alternative Management, docteur en sciences de gestion
Laurette CLAER WEBER - Directrice régionale - Macif Centre Europe
Guy COURTOIS - Président du comité du label Finansol ; vice-président du Syneas (Synergie d'employeurs associatifs au service de l'action sociale et santé)
Jean-Luc GOUDEMEZ - Directeur régional - Macif Nord-Pas de Calais
Thierry JEANTET - Directeur général d'Euresa, président de l'association des Rencontres du Mont-Blanc
Hugues SIBILLE - Vice-président du Crédit Coopératif, président de l'Avise (Agence de valorisation des initiatives socio-économiques) et président de l'IDES (Institut de développement de l'économie sociale)
Emmanuel SOULIAS - Directeur de la Responsabilité sociale et environnementale du groupe Macif
Juliette WEBER - Responsable Campus Lab, un support à la recherche, partagé avec la Macif, la Maif et l'Assurance mutuelle des motards
Anne WINTREBERT - Déléguée à la formation professionnelle et à la cohésion sociale - Association des régions de France



► Les commissions de la Fondation Macif

Dans chaque région et chaque filiale, des commissions, composées de représentants de sociétaires du groupe Macif et d'un chargé de mission de la Fondation, repèrent les problématiques sociales de leur territoire — régional, national ou international — et les initiatives porteuses de solutions. Ses membres étudient les programmes initiés par le chargé de mission et, s'ils décident de les soutenir, contribuent à la réalisation et au suivi des projets, via leur participation aux comités de pilotage. Ils aident également à l'identification et à l'implication de partenaires : collectivités publiques, acteurs privés, réseaux de l'économie sociale...

► La Commission veille et prospective

En 2010, le Conseil d'administration de la Fondation Macif a créé une Commission veille et prospective. Cette commission mène des travaux pour nourrir les réflexions du conseil d'administration sur l'innovation sociale et le positionnement de la Fondation Macif concernant les différents enjeux sociaux. En 2011, la commission a resserré son cadre de recherche autour de trois champs d'action — l'alimentation, la mobilité et l'habitat — et apporté une méthode d'analyse afin de faire émerger les leviers d'innovation sociale dans ces domaines. La Commission veille et prospective a également éfini un processus d'investigation renforcé, sur la base d'ateliers expérimentaux, rassemblant des experts des thématiques concernées, des partenaires et des acteurs de la Fondation.

La Commission veille et prospective est composée d'administrateurs de la Fondation Macif volontaires :

Emmanuel SOULIAS, président de la Commission veille et prospective.

- | | | |
|-----------------------|------------------------|------------------------|
| Ève CHIAPELLO | Joël GROSJEAN | Hugues SIBILLE |
| Guy COURTOIS | Thierry JEANTET | Juliette WEBER |
| Michel GARAPON | Alain PHILIPPE | Anne WINTREBERT |

► Le secrétariat général de la Fondation Macif

Le secrétariat général pilote et coordonne l'activité générale de la Fondation Macif : partenariats et programmes, communication, budget et attribution des subventions, vie statutaire et juridique. Il instruit plus particulièrement les programmes et les partenariats nationaux et internationaux et met en œuvre appels à projets et concours.

- Serge BONNET** - Secrétaire général (jusqu'en juillet 2011)
- Matthieu ROSY** - Secrétaire général (depuis août 2011)
- Marie BOUDEAU** - Assistante
- Fabienne DADEBAT** - Secrétaire
- Catherine GRATON** - Rédactrice des publications
- Sabine LOSZYCER** - Secrétaire
- Cathy ROUY** - Chargée des relations partenariales et programmes
- Roselyne SERAC** - Chargée de mission

Suivre l'actualité de la Fondation Macif

Le site Internet de la Fondation Macif : www.fondation-macif.org

Sur son site Internet, la Fondation Macif présente les initiatives qu'elle accompagne et informe de l'actualité de ses partenaires dans le domaine de l'innovation sociale, de l'économie sociale et de leurs différents champs d'action : agriculture, alimentation, mobilité, habitat, énergie, lien social...

La lettre d'information électronique de la Fondation Macif

Tous les deux mois, la Fondation Macif consacre un dossier à un sujet d'actualité : précarité énergétique, mobilité durable, énergies renouvelables... Ces sujets sont abordés avec le regard complémentaire d'experts — sociologues, chercheurs, philosophes... — et un focus sur des initiatives soutenues par la Fondation Macif.

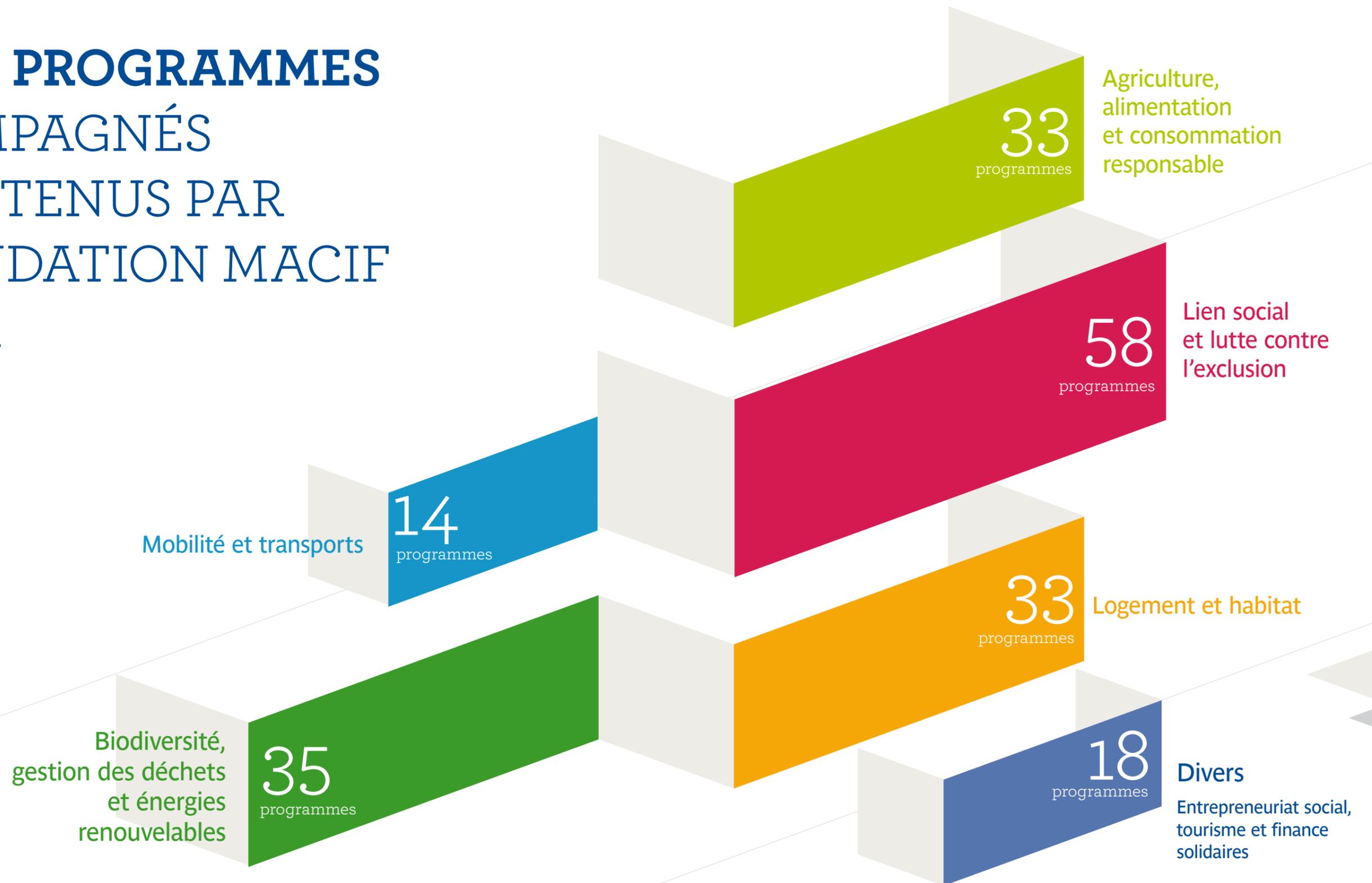


2.

PROGRAMMES

1. Agriculture, alimentation et consommation responsable
2. Biodiversité, gestion des déchets et énergies renouvelables
3. Logement et habitat
4. Lien social et lutte contre l'exclusion
5. Mobilité et transports

LES 189 PROGRAMMES ACCOMPAGNÉS ET SOUTENUS PAR LA FONDATION MACIF EN 2011



Agriculture, alimentation et consommation responsable



© Christophe Goussard

Malbouffe, scandales alimentaires à répétition, dommages environnementaux... Le contenu de nos assiettes est devenu une source de préoccupation dans l'Hexagone et suscite critiques et interrogations diverses. Consciente des enjeux pour l'avenir, la Fondation Macif contribue à l'émergence et à la diffusion de solutions responsables en agissant à toutes les étapes de la chaîne alimentaire, de la production à la consommation en passant par la distribution.



Siège national
& délégations
Loir Bretagne
et Provence Méditerranée

Terre de Liens

Territoire : France entière
Montant total des subventions : 91 950 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage, participation à la sélection en continu des études de cas basées sur les projets locaux internes ou externes à Terre de Liens, implication des délégations régionales dans les comités de pilotage régionaux et participation à l'émergence de projets locaux via un financement régional
Partenaires : la DATAR Massif Central, Fondation de France, CDC, Fédération nationale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, Fédération des parcs naturels régionaux, Fédération nationale des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural, association des régions de France (ARF), Assemblée des départements de France (ADF), Association des maires de France (AMF).

FAIRE DE LA TERRE UN BIEN COMMUN

TERRE DE LIENS AGIT CONCRÈTEMENT POUR PERMETTRE L'INSTALLATION DE PAYSANS ET LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AGRICULTURE BIOLOGIQUE. RENCONTRE AVEC XAVIER ROBERT, DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION NATIONALE, ET SOPHIE LE JEUNE, CHARGÉE DE MISSION.

Comment définiriez-vous Terre de Liens ?

X. Robert : Terre de Liens facilite l'accès collectif au foncier afin d'y installer des agriculteurs, disons atypiques, c'est-à-dire gérant intelligemment la terre, respectant l'environnement, privilégiant l'agriculture biologique et les circuits courts.

En quoi cette approche de l'agriculture est-elle atypique ?

X. Robert : Cette agriculture n'est pas la norme. Aujourd'hui, les grandes surfaces cultivables sont privilégiées, incitant à une logique de concentration des terres. Logique où l'éloignement entre les lieux de production et les lieux de consommation prévaut. Notre association acquiert, elle, des fermes à taille humaine, qu'elle loue à des fermiers via un bail rural avec des clauses environnementales. L'interdiction de couper les haies ou de drainer les zones humides où se nichent une biodiversité importante de faune et de flore fait partie de ces clauses.

Comment Terre de Liens trouve les fonds pour racheter les fermes ?

X. Robert : Un fonds de dotation nous permet à la fois de recevoir des dons financiers de la part de tout public et des dons de fermes. Une foncière collective, elle, de l'épargne. Vous pouvez en tant que particuliers et personnes morales acheter des actions solidaires, non rémunérées. Néanmoins, nous ne pouvons pas recevoir de l'épargne en provenance des collectivités publiques pour l'instant.

S. Le Jeune : C'est dommage, car sur la question du foncier, les collectivités jouent un rôle important : elles sont en partie responsables de l'aménagement du territoire.

X. Robert : Chaque nouvelle acquisition de ferme est en effet l'occasion d'interpeller habitants et élus afin qu'ils prennent part à la préservation et au développement de leur territoire. Un collectif local de citoyens est d'ailleurs systématiquement créé afin de suivre le projet, avant, pendant et après.



Parmi les fermiers de Terre de Liens : des moutonniers, des maraîchers bios ou encore des paysans boulangers qui produisent des céréales et les transforment en pain.



Sophie Le Jeune, chargée de mission à Terre de Liens

La création d'une fondation Terre de Liens est en projet. Elle vous permettrait enfin de collecter de l'épargne publique, ce qui ne vous empêche pas de réfléchir à d'autres formes de partenariat avec les collectivités...

S. Le Jeune : C'est d'ailleurs ce qui a retenu l'attention de la Fondation Macif. Nous menons des expérimentations en régions, avec le soutien de ses délégations régionales, pour trouver des alternatives nous permettant de collaborer avec les collectivités. Par exemple, dans le Lot, une commune a pris en charge les travaux de rénovation d'une ferme que nous avons rachetée.

Quel bilan faites-vous aujourd'hui de votre action ?

S. Le Jeune : Nous avons pris de l'ampleur. Nous recevons un accueil positif de la part des citoyens. Le foncier est une question lourde, difficile à prendre en main et qui paraît insurmontable. Mais les outils que nous avons développés montrent qu'il y a des solutions à mettre en œuvre avec des répercussions positives sur les acteurs.

Comment entrevoyez-vous l'avenir de Terre de Liens ?

X. Robert : Notre projet n'est pas d'acquiescer la France entière, mais d'acheter des fermes pour démontrer qu'il y a un problème d'acquisition et de gestion du foncier en France. La terre est privatisée, on perd un département sous le goudron tous les dix ans et c'est irréversible ! Pourtant, il y a des solutions concrètes et collectives. Pour nous la terre est avant tout un « bien commun » ! Nous voulons désormais porter ce débat sur la place publique et faire évoluer les politiques sur la gestion des territoires et de l'argent.

S. Le Jeune : Cela suppose de valoriser nos expériences, structurer des propositions concrètes, mais aussi mobiliser des experts sur la question du foncier. La Fondation Macif nous accompagnera également sur ce grand chantier.

TERRE DE LIENS EN CHIFFRES

- 40 salariés et 2 000 bénévoles
- 8 000 actionnaires et 2 000 donateurs
- 27 millions d'euros de fonds collectés
- Une centaine de fermes acquises ou en cours d'acquisition



© Terre de Liens



© Terre de Liens

À l'origine de Terre de Liens, la rencontre de trois réflexions : celle de l'agriculture biologique ou biodynamique sur la question de l'accès au foncier, celle de l'économie solidaire sur une gestion alternative des ressources financières et celle du milieu rural sur son dynamisme et la création d'emplois.



Délégation Centre

Caisse régionale de mutualité sociale agricole, réseau Coopères, Association Potentiel, Etablissement public local du Morvan

Territoire : Saône-et-Loire et Nièvre
Montant de la subvention : 33 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage, du comité de partenariat et de développement, conseil stratégique sur la structuration du projet, participation active aux groupes de travail, contribution aux actions de communication...
Partenaires : organismes professionnels agriculteurs (FDSEA, chambre d'agriculture, jeunes agriculteurs, SEDARB (Service d'éco-développement agrobiologique et rural de Bourgogne), GAB (Groupement des Agro-Biologistes...), associations d'insertion, communes, communauté de communes, Pays, lycées agricoles, conseil régional, conseils généraux.

PRODUIRE LOCALEMENT POUR SE NOURRIR, UNE SOLUTION PLEINE DE BON SENS

DEPUIS 2010, LA FONDATION MACIF CONTRIBUE À LA CRÉATION D'UN CIRCUIT COURT, EN SAÔNE-ET-LOIRE, DEPUIS LES LIEUX DE PRODUCTION AGRICOLES JUSQU'À L'ASSIETTE DES CONSOMMATEURS. JEAN-PIERRE MENEGHEL, CHARGÉ DE MISSION FONDATION, NOUS EN DIT PLUS SUR CE PROGRAMME DU NOM DE P.A.C.T.E.S.

P comme Partenaires

«Une quarantaine de partenaires se retrouvent autour de la table pour monter ce projet de circuit court et de système alimentaire local (SAL). En effet, collectivités, agriculteurs, écoles, associations et organismes professionnels agricoles se concertent et s'impliquent pour le développement de sites de productions agricoles et leur mise en relation directe avec les consommateurs. La Mutualité sociale agricole (MSA) coordonne plus précisément le projet et son ingénierie, la couveuse d'activités Potentiel accompagne et forme de futurs agriculteurs et le lycée d'enseignement agricole du Morvan gère avec le réseau Coopères les investissements financiers et le matériel agricole.»

A comme Agricultures

«PACTES répond à des besoins locaux importants en termes d'agriculture : le manque de production agrobiologique en Bourgogne, le besoin d'accompagnement et de formation des agriculteurs, mais aussi leur difficulté à trouver des terres à exploiter.»

C comme Cuisines

«Les produits locaux, de qualité et bio sont de plus en plus demandés dans les cantines des écoles, que ce soit par les élus, les parents d'élèves, etc. Le premier système d'alimentation local que nous avons mis en place à Cluny regroupe toutes ces personnes, mais aussi les cantinières, qui suivent une formation

afin d'adapter leur manière de cuisiner. Aujourd'hui, les cantinières cuisinent des produits locaux et bio un jour par semaine. À court terme, elles seront approvisionnées en bio à 100%.»

T comme Territoires

«Pourquoi se nourrit-on de tomates qui proviennent du sud de l'Espagne alors qu'il existe une production locale suffisante? Ce projet redynamise et revalorise le territoire, c'est pourquoi il fédère autant d'acteurs, et notamment ceux du monde agricole. Déjà de nombreux «Pays» sont impliqués en Saône-et-Loire, dans la Nièvre et prochainement dans l'Yonne.»

E comme Environnement

«Nous avons fait le choix de l'agriculture biologique car elle est respectueuse de l'environnement, mais aussi celui d'une production locale réduisant l'usage des transports et étant beaucoup moins polluante.»

S comme Solidarités

«C'est un système solidaire d'un bout à l'autre de la chaîne. Les communes, mais aussi des agriculteurs et des habitants, mettent à disposition des porteurs de projet, leurs terres inexploitées, et leur production, de qualité, sert à alimenter de petites structures locales telles que les cantines scolaires, les maisons de retraite ou les petits hôpitaux à un prix tout à fait raisonnable.»



Jean-Pierre Meneghel, chargé de mission de la délégation Centre de la Fondation Macif



Siège national

Réseau Cocagne

Territoire : Strasbourg et Lille
Montant de la subvention : 25 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage, mise en relation avec la FAGE dans le cadre du programme Agorae (programme d'épicerie solidaires étudiantes).
Partenaires : l'État, GRDF, collectivités territoriales, services déconcentrés de l'État, organismes sociaux (CAF, MSA, CPAM...)



© Christophe Goussard

L'ALIMENTATION BIOLOGIQUE ACCESSIBLE À TOUS

LES JARDINS DE COCAGNE FACILITENT L'ACCÈS DES PUBLICS PRÉCAIRES À UNE ALIMENTATION BIOLOGIQUE.

Pouvoir consommer des fruits et légumes frais biologiques même lorsqu'on dispose de faibles revenus, c'est l'objectif de l'opération «30 000 paniers solidaires». Grâce aux Jardins de Cocagne, un réseau d'exploitations maraîchères biologiques salariant des personnes en insertion, 200 familles ont ainsi pu acheter leur panier hebdomadaire à prix réduit en 2010. L'année suivante, les échanges entre la Fondation Macif et le réseau Cocagne ont conduit à l'élar-

gissement du dispositif au bénéfice des étudiants. Face à la hausse du taux de pauvreté chez les jeunes, nombreux sont ceux en effet qui font l'impasse sur la consommation de fruits et légumes. Au-delà de cet effort mené pour obtenir un faible prix des paniers, un travail d'information et de sensibilisation pour une alimentation équilibrée et de qualité est effectué par le réseau Cocagne. Les premières expérimentations auront lieu à Strasbourg et Lille.



Délégation Centre-Ouest Atlantique

Les Paniers bio solidaires

Territoire : Pays de La Loire
Montant de la subvention : 15 000 euros
Implication de la Fondation Macif : participation au suivi du projet, à la construction et la mise en place des plateformes à travers le comité de pilotage
Partenaires : Bio Loire Océan, ASPIRE, Jardins de Cocagne nantais, réseau Cocagne, Val bio centre, réseaux des structures d'insertion.



DES FILIÈRES COURTES POUR LES FRUITS ET LÉGUMES BIOLOGIQUES

DANS LES PAYS DE LA LOIRE, LES «PANIER BIO SOLIDAIRES» RAPPROCHENT PRODUCTEURS ET CONSOMMATEURS EN FÉDÉRANT, À L'ÉCHELLE RÉGIONALE, LES ACTEURS DE L'AGRICULTURE BIO ET CEUX DE L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE.

C'est en 2010 que naît «Les Paniers bio solidaires» à l'initiative de trois acteurs régionaux: Bio Loire Océan, une association régionale de maraîchers et arboriculteurs biologiques, ASPIRE et les Jardins de Cocagne nantais: deux structures d'insertion sociale et professionnelle par l'activité économique. Leur objectif? Développer une activité économique respectueuse des hommes et de leur environnement grâce à la structuration d'un circuit court dans le domaine de l'agriculture biologique.

À Saumur et à Nantes, des plateformes logistiques sont créées, où les produc-

teurs apportent directement les produits cueillis. Sur place, les salariés en insertion préparent les paniers de fruits et légumes, puis les livrent dans des points relais proches des lieux de vie des consommateurs. Cette démarche contribue ainsi à la professionnalisation de personnes éloignées de l'emploi sur les métiers de la logistique, au maintien et au développement d'une production agricole biologique locale tout en permettant au plus grand nombre de consommer des fruits et légumes bio, sur un modèle plus responsable en lien avec les producteurs.



Délégation
Centre Europe

Rhénamap

Territoire : Haut-Rhin et Vosges
Montant de la subvention : 10 000 euros
Implication de la Fondation Macif : appui et conseils pour l'émergence d'une charte éthique et l'organisation d'un comité éthique. Membre du conseil d'administration
Partenaires : Agglomération de Mulhouse, communauté de communes de Sungdau et du Pays Thur-Doller, chambre d'agriculture, DLA (Dispositif local d'accompagnement)

PÉRENNISER LES CIRCUITS COURTS

NÉ AU DÉBUT DES ANNÉES 2000, LE MODÈLE DES AMAP* A, DEPUIS, FAIT BEAUCOUP D'ÉMULES. AUJOURD'HUI SE POSE LA QUESTION DE SA PÉRENNISATION ET DE SON ÉLARGISSEMENT À DES DOMAINES AUTRES QUE LE MARAÎCHAGE. DANS LE HAUT-RHIN ET LES VOSGES, RHÉNAMAP, UN RÉSEAU REGROUPE 24 AMAP, POSE LES PREMIÈRES PIERRES D'UNE RÉFLEXION AVEC L'AIDE DE LA FONDATION MACIF. FRÉDÉRIC SCHWAB, SON PRÉSIDENT, ET ÉRIC GIGNET, CHARGÉ DE MISSION DE LA FONDATION MACIF, NOUS EN PARLENT.

Pourquoi créer un réseau d'Amap ?

F. Schwab : Toutes les initiatives d'Amap se cherchent actuellement. C'est un concept très riche car volontairement très libre. Mais les producteurs, tout comme les consommateurs, ont besoin de repères et d'être assurés qu'ils agissent pour et dans un système durable. La mission de Rhénamap n'est pas de se substituer au fonctionnement des Amap mais d'apporter une aide à ces associations pour se structurer et aussi dialoguer entre producteurs et consommateurs.

E. Gignet : Les producteurs et consommateurs qui fréquentent les AMAP ont des idéologies et des pratiques très variées. Les producteurs peuvent venir par conviction ou par nécessité, parce qu'ils ne gagnent plus leur vie dans les réseaux de grande distribution. Chez les consommateurs, les pionniers, militants ou sensibles à la cause écologique, côtoient les nouveaux arrivants, qui veulent une alimentation plus saine pour eux et leurs enfants... Rhénamap est conscient de cela et propose de créer un lien pérenne et de qualité entre toutes ces personnes d'horizons différents.

Justement, comment Rhénamap compte-t-elle garantir cette bonne relation entre consommateurs et producteurs ?

E. Gignet : Rhénamap a développé un certain nombre d'outils dont une formation destinée aux agriculteurs candidats à la création d'une Amap ou souhaitant s'y associer. Cela permet d'éviter des déceptions, car la relation avec les consommateurs n'est pas anodine. Les agriculteurs doivent tout de même faire face à une centaine de personnes avec leurs propres comportements, leurs humeurs... Par ailleurs, l'extension des Amap à d'autres domaines de la consommation alimentaire est en projet et elle nécessitera la création d'un règlement intérieur et d'un comité éthique.

F. Schwab : Ces deux outils nous permettent de garantir un système où il n'y a pas un déséquilibre entre consommateurs et producteurs. Nous élaborons aussi une formation pour les consommateurs souhaitant soutenir leurs agriculteurs. Les Amap, c'est un projet humain avant toute chose et les liens affectifs noués entre les deux parties rendent les situations de crise beaucoup plus difficiles à gérer que dans le commerce traditionnel. Qu'on le veuille ou non, on rentre un petit peu dans la vie des gens, producteurs comme consommateurs. Mais c'est ce qui rend le projet aussi enrichissant.

* Une Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) est constituée par un ou plusieurs producteurs de fruits et légumes qui vendent directement au consommateur final sans passer par la grande distribution. Le client d'une Amap verse à l'avance une somme via un abonnement, qui lui donne droit chaque semaine à un panier Amap de fruits et/ou légumes de saison.



Éric Gignet, chargé de mission de la délégation Centre Europe de la Fondation Macif



Frédéric Schwab, président de Rhénamap



© Mourad Chefaï / Macif

Les Amap trouvent leur origine au Japon lorsque sont apparues, il y a plus de quarante ans, les premières pollutions aux pesticides et aux métaux lourds. Des mères japonaises sont allées voir les agriculteurs locaux pour leur demander de cultiver des produits sains, sans produits chimiques, en contrepartie du préfinancement de la récolte par les consommateurs. En 2001, nous avons choisi d'appliquer ce système en France, là où le nombre d'agriculteurs a été divisé par douze en près de soixante ans, là où les agriculteurs productivistes ne savent plus ce qu'est le bien-être. Nous avons une responsabilité dans la manière de nous nourrir. Nous pouvons faire des choix pour notre santé, pour l'environnement et pour le mieux-vivre de tous.

Denise VUILLON,

a créé la première Association pour le maintien de l'agriculture paysanne (Amap), il y a onze ans, et est l'auteure de *L'histoire de la première Amap, Soutenir les paysans pour se nourrir durablement* (éditions L'Harmattan).



Siège national & délégation Rhône-Alpes

FAGE (Fédération des associations générales étudiantes) / Gaëlis

Territoire : France entière, premières expérimentations à Lyon et Nice
Montant total des subventions : 20 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre des comités de pilotage au niveau national et local
Partenaires : le Cnous, l'Association nationale de développement des épiceries solidaires (ANDES), la Fédération des banques alimentaires, l'UCPA, Le conseil régional Rhône-Alpes, Ville de Lyon, Ville de Villeurbanne



LES ÉPICERIES SOCIALES ET SOLIDAIRES ÉTUDIANTES

EN 2011, LA PREMIÈRE AGORAÉ, ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ÉTUDIANTE, A OUVERT SES PORTES. LA FAGE (FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS GÉNÉRALES ÉTUDIANTES) SOUHAITE AINSI FACILITER L'ACCÈS DES ÉTUDIANTS EN DIFFICULTÉ FINANCIÈRE À UNE ALIMENTATION SAINTE ET ÉQUILIBRÉE.

Le 19 octobre 2011 était inaugurée sur le campus de l'université Claude-Bernard à Lyon la première Agoraé, épicerie sociale et solidaire étudiante. Portée par Gaëlis (Groupement des associations et élus de Lyon indépendants et solidaires) sur ce territoire, elle est la première d'un réseau initié par la Fage et soutenu par la Fondation Macif.

Ces épiceries, destinées aux étudiants rencontrant des difficultés financières, leur donnent accès à des produits d'alimentation de qualité, mais aussi à des produits de première nécessité, à moindre prix. Au-delà, la FAGE, qui souhaite au travers ce projet apporter une réponse complémentaire aux solutions déjà existantes, conçoit ces lieux comme des espaces de vie et de dialogue pour les étudiants. Cette innovation dans le paysage étudiant a convaincu la Fondation Macif, présente au démarrage de la réflexion, d'apporter une aide complémentaire pour favoriser son essaimage dans d'autres campus en France.

mentation de qualité, mais aussi à des produits de première nécessité, à moindre prix. Au-delà, la FAGE, qui souhaite au travers ce projet apporter une réponse complémentaire aux solutions déjà existantes, conçoit ces lieux comme des espaces de vie et de dialogue pour les étudiants. Cette innovation dans le paysage étudiant a convaincu la Fondation Macif, présente au démarrage de la réflexion, d'apporter une aide complémentaire pour favoriser son essaimage dans d'autres campus en France.



Délégation Centre Europe

Les Sheds

Territoire : Kingersheim, Alsace
Montant de la subvention : 10 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage, coconstruction du schéma juridique et de gouvernance, accompagnement du travail de structuration du projet.
Partenaires : Ville de Kingersheim, conseils général et régional, DLA, CRES, DIRRECTE, communauté d'agglomération (MZA).

LE PATRIMOINE INDUSTRIEL AU SERVICE DE LA CONSOMMATION RESPONSABLE

À KINGERSHEIM, EN ALSACE, DES HABITANTS ONT RÉINVESTI LEUR PATRIMOINE INDUSTRIEL DANS LE BUT DE CRÉER UN ESPACE ENTièrement DÉDIÉ À LA CONSOMMATION RESPONSABLE ET À LA CULTURE. SUIVI PAR LA FONDATION DEPUIS 2010, LE PROJET DES SHEDS S'EST MUÉ EN VÉRITABLE PROJET ÉCONOMIQUE, ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL INSCRIT DANS LA CITÉ.

C'est un bâtiment datant du XIX^e siècle qu'ont décidé de réhabiliter des citoyens de la région de Mulhouse, en Alsace. Ces derniers, regroupés dans l'association les Sheds — qui signifie «toit en dents de scie» — ont monté un véritable projet écologique et social d'envergure. La réhabilitation du bâtiment va être réalisée dans les règles de l'écoconstruction tout en offrant à ses usagers plusieurs espaces promoteurs de la consommation responsable. Agriculteurs et consommateurs sont en relation directe grâce à la création d'un marché et un potager pédagogique qui permet de s'initier au

jardinage biologique. En outre, des conférences et des festivals sont organisés afin de porter haut et fort les principes de la consommation responsable et de la citoyenneté auprès de l'ensemble des générations mulhousiennes.



Délégation Macif Mutualité

Unis-Cité

Territoire : Mantes-la-Jolie, Strasbourg et Niort
Montant de la subvention : 20 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage
Partenaires : INPES (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé), ministère de la Santé, réseau EPODE (Ensemble Prévenons l'obésité des enfants) ACSE (Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances), Unions nationale des CCAS...



© Unis-Cité

Les jeunes en service civique consacrent plusieurs mois de leur vie à des actions d'intérêt général.

LUTTER CONTRE LA PROGRESSION DE L'OBÉSITÉ

LA FONDATION MACIF S'ENGAGE DE NOUVEAU AUX CÔTÉS D'UNIS-CITÉ ET DE SES JEUNES EN SERVICE CIVIQUE POUR LUTTER CONTRE L'OBÉSITÉ DANS LES QUARTIERS POPULAIRES.

Le nombre d'enfants en surpoids est de plus en plus important dans les quartiers défavorisés, tandis que la situation de la population générale s'améliore. Un constat d'autant plus préoccupant si l'on considère que l'obésité prolongée dans l'enfance risque fortement de persister à l'âge adulte. Unis-Cité et ses jeunes en service civique ont donc décidé de contrer cette progression, conscients de la gravité de cette pathologie et de ses conséquences sanitaires, économiques mais aussi d'intégration sociale.

Promotion d'une alimentation saine et équilibrée associée à une activité physique : les volontaires doivent, pendant leurs neuf mois de service, favoriser l'accès à l'information sur les bonnes pratiques, principal

frein pour les populations concernées. Ces actions de proximité, reposent sur le principe de jeunes qui parlent à des jeunes et permettent de mieux faire passer des messages à ceux qui sont habituellement peu touchés par la prévention à destination d'un large public. Une première expérimentation a lieu dans les villes de Mantes-la-Jolie, Strasbourg et Niort, avant un éventuel essaimage de ce programme dans d'autres régions de France.

En près de deux décennies, le service civique s'est affirmé, en France, comme une solution pertinente pour favoriser l'engagement citoyen des jeunes tout en répondant à des problématiques sociales locales, déterminant, plus que jamais, l'implication de la Fondation Macif aux côtés d'Unis-Cité.



Siège national

France Nature Environnement

Territoire : France
Montant de la subvention : 50 000 euros
Implication de la Fondation Macif : Recrutement de foyers témoins volontaires auprès des sociétaires de la Macif ; sensibilisation des sociétaires au gaspillage alimentaire
Partenaires : Fondation Macif, ministère de l'écologie (MEDDTL)



ALIMENTATION : HALTE AUX GASPILLAGES !

LA FONDATION MACIF S'ENGAGE AUX CÔTÉS DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT DANS LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE.

Restes de repas et produits périmés avant ouverture : les consommateurs d'Amérique du Nord et d'Europe jettent entre 95 et 115 kilos d'aliments par personne et par an, selon la FAO*. Ce gaspillage a des répercussions non négligeables sur les budgets des ménages. À l'échelle du pays, la surproduction a un impact important sur l'environnement (consommation d'énergie, production de déchets, utilisation de polluants...). Face à ce véritable enjeu social, économique et environnemental, l'association France Nature Environnement se mobilise avec son projet «Gaspillage alimentaire : pourquoi et comment agir».

Lancé en mai 2010, le programme poursuit deux objectifs : développer les connaissances sur le gaspillage alimentaire et faire changer les comportements des consommateurs. Des opérations spécifiques sont menées en restauration collective et auprès de familles volontaires, parmi lesquelles des sociétaires de la Macif, afin de mieux comprendre les causes du gaspillage alimentaire. Enfin, des supports de sensibilisation seront réalisés et diffusés auprès du grand public.

* Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Biodiversité, gestion des déchets et énergies renouvelables



© Rhénamap

Information, sensibilisation, éducation aux nouveaux enjeux environnementaux, mais aussi développement des métiers de la croissance verte ou de labellisations écologiques sont autant de leviers que la Fondation Macif veut actionner pour contribuer à la préservation de l'environnement. Les projets qui suivent montrent l'étendue des actions qu'elle accompagne dans le domaine de la biodiversité, des énergies renouvelables ou encore de la gestion et du recyclage des déchets.



Délégation
Nord-Pas de Calais

LE REBOISEMENT POUR CONTRENER LES PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX

POCHECO CANOPÉE ŒUVRE POUR LE REBOISEMENT DU NORD-PAS DE CALAIS DANS UNE DÉMARCHÉ D'ACTION COLLECTIVE.

Pocheco Canopée

Territoire : Nord-Pas de Calais
Montant de la subvention : 10 000 euros
Implication de la Fondation Macif : contribution aux réunions de lancement des programmes et comités d'évaluation
Partenaires : Collectif de Lys, Union écologique de Flers en Escrebieux, SPA de Tilloy-Les-Mofflaines, associations Toutalens et les Jardins du Cygne, les Compagnons de l'Espérance d'Emmaüs de Wambrechie, le LEGTA de Douai



© Pocheco Canopée

Des étudiants du lycée agricole de Wagnonville ont planté 1500 arbres et arbustes à Flers en Escrebieux.



Dans le Nord-Pas de Calais, le taux de boisement est le plus faible de France. Ce manque de couverture forestière engendre de nombreux problèmes environnementaux : disparition de la biodiversité, érosion des sols, inondations...

Face à ce constat alarmant, Pocheco Canopée Reforestation mobilise citoyens et acteurs locaux dans une démarche active de reboisement et de restauration de leurs espaces naturels. L'association accompagne des groupes locaux pour leur permettre d'agir à leur échelle, en réalisant le diagnostic écologique de leur territoire et en proposant un plan d'action, qui peut se traduire, par exemple, par l'entretien de haies bocagères, la création ou l'agrandissement de bois existants ou encore le remplacement d'espèces par des espèces locales. Coordination

des actions, recherche de financement, études de terrain et concertation des propriétaires terriens sont pris en charge par Pocheco Canopée.

POCHECO CANOPEE EN CHIFFRES

- 12 groupes associatifs locaux
- 75 adhérents
- 150 bénévoles
- 7 000 arbres replantés
- 7 % de couverture forestière dans le Nord-Pas de Calais contre 21 % en France



Délégation
Rhône-Alpes

DES CIRCUITS COURTS POUR LE BOIS

Association Dryade

Territoire : Crest, Drôme
Montant de la subvention : 10 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage
Partenaires : réseau des Alternatives forestières de l'association RELIER. Coorganisateur de la rencontre nationale sur la gestion forestière et animateur d'une réflexion transversale sur les Amap bois bûche



Pascale Laussel,
chargée de projet de l'association Dryade

L'ASSOCIATION DRYADE EXPÉRIMENTE DES CIRCUITS COURTS POUR LE BOIS AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS DE CONSOMMATION LOCALE AVEC EN LIGNE DE MIRE UNE GESTION FORESTIÈRE DE QUALITÉ.

Dans un contexte où le besoin en ressources bois est croissant, la gestion à court terme est pourtant bien souvent la plus favorisée. Face aux dégradations écologiques et pertes d'emplois que cela implique, l'association Dryade souhaite mettre en relation des propriétaires, des exploitants forestiers et des consommateurs pour expérimenter un nouveau modèle d'organisation sociale, économique et écologique pour le bois énergie. Cela se traduit concrètement par le développement de structures de type «Amap bois». «L'objectif est de développer une gestion sylvicole locale créatrice d'emplois de qualité et de favoriser une gestion forestière qui préserve l'environnement et facilite la transmission des savoir-faire liés à l'arbre» explique Pascale Laussel, chargée de projet de l'association Dryade.

Dryade réfléchit également aux alternatives en organisant des débats. «Sur la recommandation du réseau des alternatives forestières et de l'association RELIER (Réseau d'expérimentation et de liaison des initiatives en espace rural), nous avons sollicité la Fondation Macif. Avec son aide, nous allons organiser des rencontres entre les différents acteurs impliqués dans la gestion de la forêt et rechercher des porteurs de projet alternatifs et innovants pour qu'ils témoignent de leurs expériences» poursuit Pascale Laussel. Implication collective et innovation sociale sont ainsi au cœur de ce projet, celui d'une réappropriation citoyenne de la gestion des espaces et des forêts.



© André Bigot



Délégation
Sud-Ouest Pyrénées

Aquitaine Landes Récifs

Territoire : Golfe de Gascogne
Montant de la subvention : 10 000 euros
Implication de la Fondation Macif : contribution à l'expérimentation, membre du comité de pilotage
Partenaires : syndicats de pêcheurs, conseil régional d'Aquitaine, conseil général des Landes, l'IFREMER et d'autres fondations



Photomontage des différents récifs immergés dans le Golfe de Gascogne.

DES RÉCIFS ARTIFICIELS POUR L'ENVIRONNEMENT ET L'EMPLOI

DANS LE GOLFE DE GASCOGNE, AQUITAINE LANDES RÉCIFS EXPÉRIMENTE L'IMMERSION DE RÉCIFS ARTIFICIELS AVEC, EN BOUT DE CHAÎNE, UN RÉEL IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'EMPLOI.

Face à la baisse de ressources halieutiques* sur les côtes landaises, l'association Aquitaine Landes Récifs crée et immerge des récifs artificiels dans le golfe de Gascogne. Ces récifs permettent le repeuplement par la faune et la flore marine et, au-delà, le développement de la pêche artisanale et de l'économie littorale. La Fondation Macif contribue à l'expérimentation de nouveaux types de récifs immergés et à la création d'un observatoire sous-marin afin d'en mesurer l'impact.

L'association espère ainsi améliorer le dispositif et le recensement des espèces végétales et animales peuplant le site unique du lac marin de Port d'Albret.

* Ressources vivantes (animales et végétales) des milieux aquatiques marins ou dulçaquicoles (eau douce) exploitées par l'homme (pêche, aquaculture)



Délégation
Centre-Ouest Atlantique

Centre Social de Port-Neuf

Territoire : La Rochelle
Montant de la subvention : 10 000 euros
Implication de la Fondation Macif : contribution à la mise en place du comité de pilotage, mise en relation avec des partenaires
Partenaires : TEO Environnement, Port des Minimes, Port Atlantique de La Rochelle, Parc naturel marin, IRIS...



DES OUVRIERS CÔTIERS POUR PRÉSERVER LE LITTORAL

À LA ROCHELLE, LE CENTRE SOCIAL DE PORT-NEUF VIENT DE CRÉER UN NOUVEAU MÉTIER AFIN DE RÉPONDRE AUX PROBLÉMATIQUES DE TRAITEMENT DES MACRO-DÉCHETS SUR LE LITTORAL.

Responsable d'un chantier d'insertion dans le domaine nautique à La Rochelle, le centre social de Port Neuf a décidé de s'attaquer à un problème de taille : celui des macro-déchets. Ces déchets flottants dans les ports ou échoués sur les berges dégradent les côtes, les zones portuaires et les zones naturelles humides du littoral et aucun traitement spécifique n'existe encore à ce jour.

Le centre Social de Port-Neuf a donc décidé de créer le métier «d'ouvrier côtier» en développant un nouveau référentiel métier et une formation spécifique. Les personnes formées pourront ainsi assumer plusieurs missions parmi lesquelles

la collecte des macro-déchets, la restauration et la maintenance du petit patrimoine côtier ou encore l'enlèvement et la déconstruction des bateaux ou mobile homes dans le cadre d'une filière de valorisation. Les salariés pourront élargir leur employabilité dans les domaines du tri sélectif, de la biodiversité ou encore du nautisme, que ce soit au sein des collectivités, du Parc naturel marin ou des réserves naturelles. La préservation de l'environnement, bien sûr, mais aussi le tourisme, la santé publique et le développement économique du territoire sont visés par ce programme



Délégation
Provence Méditerranée

Kroc'Can

Territoire : Provence Alpes Côte d'Azur
Montant de la subvention : 10 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage, mise en relation avec les réseaux d'entreprise et d'autres financeurs
Partenaires : Ademe, DIRECCTE, conseil régional PACA, MP Industrie groupe TESTA (plasturgiste), TEC (broyeur itinérant), Derichebourg (collecte et traitement des déchets), école des mines d'Alès, CARMA (laboratoire), Fondation AG2R La Mondiale, GPIC (syndicat professionnel), Compositec (centre technique), SCORI (Recherche & Développement), Lafarge (cimentier), Probasy, Synesis et BMA (experts composites, nautisme et logistique)

UNE SECONDE VIE POUR LES BATEAUX

DÉMANTELER UN BATEAU DE PLAISANCE COÛTE CHER. SI CHER QUE DES CENTAINES D'ÉPAVES CROUPISSENT AU FOND DES JARDINS. FAIRE DE CES DÉCHETS UNE RESSOURCE, C'EST LE PARI DE KROC'BOAT.

À l'origine, Kroc'Can est une entreprise d'insertion qui accompagne des personnes vers l'emploi durable à travers des projets de collecte et de traitement de matières recyclables. En 2009, l'association décide de croire en une idée toute simple et raisonnablement folle qu'elle baptise Kroc'Boat. «Les bateaux de plaisance hors d'usage polluent nos paysages, mais l'incinération ou l'enfouissement sont aussi coûteux que peu écologiques. Et, jusque-là, il n'existe aucun circuit de recyclage des composants», explique Didier Monchatre, directeur général de Kroc'Can. Puisque rien n'existe... il va falloir trouver.

Avec le soutien de la Fondation Macif, Kroc'Can demande à l'École des mines d'Alès de plancher sur un mode de traitement de la résine et de la fibre de verre. Si tout se passe bien, l'étude sera bientôt finalisée et notre chantier ouvrira l'année prochaine, avec une quinzaine d'embauches à la clé, prévoit Didier Monchatre. En fonction des résultats des travaux en cours en recherche et développement et selon le modèle économique retenu, le démantèlement pourrait être gratuit pour le propriétaire.

Article paru dans Tous Sociétaires, magazine du groupe Macif, juillet 2011



Didier Monchatre, directeur général de Kroc'Can.

© Ian Hanning



Délégation
Mutavie

Énergie Partagée

Territoire : France entière
Montant de la subvention : 50 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage
Partenaires : Enercoop, Éoliennes en Pays de Vilaine, CLER, Crédit coopératif, La Nef, Ademe, Fondation de France



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**
L'ASSOCIATION

Un projet solaire financé via Énergie Partagée

CONSTRUIRE UN AUTRE FUTUR ÉNERGÉTIQUE

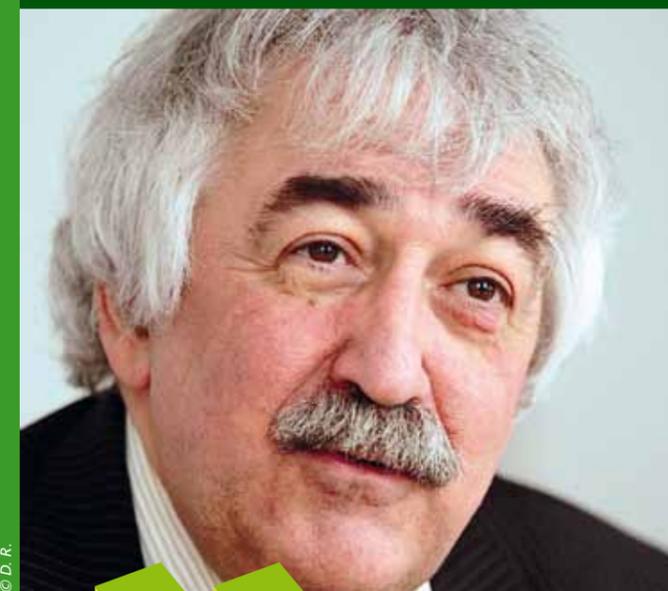
L'ASSOCIATION ÉNERGIE PARTAGÉE FAVORISE L'ÉMERGENCE DE PROJETS LOCAUX CITOYENS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE.

La production d'énergies renouvelables en France doit doubler d'ici à 2020. Face aux objectifs du Grenelle de l'environnement «*les opérateurs se précipitent avec, parfois, une attitude commerciale agressive, générant localement des comportements d'opposition*», expliquait Pierre Radanne, expert en politiques énergétiques dans une interview, en juin 2011*.

Dans un tel contexte, Énergie Partagée se distingue aujourd'hui par une démarche qui s'inscrit en dehors de la seule logique financière. Cette association promeut le concept d'énergie citoyenne, répondant aux quatre critères suivants : un champ d'application écologique, un ancrage local, une finalité non spéculative, et enfin

une gouvernance participative et démocratique. Énergie Partagée accompagne les porteurs de projets citoyens d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique, et développe un réseau national d'essai-montage de ces projets. Grâce à la mobilisation des citoyens, des collectivités et des acteurs locaux ainsi qu'au levier de l'investissement solidaire, une réappropriation citoyenne des enjeux énergétiques sur les territoires devient possible. Un autre avenir énergétique semble ainsi se dessiner : transparent, démocratique et plus respectueux de l'environnement.

* Interview pour le site Internet de la Fondation Macif



© D. R.



Aujourd'hui, 87% de notre énergie est importée. C'est une situation de fragilité qui peut se résoudre avec une énergie renouvelable locale. Son prix ne repose pas sur autre chose que les coûts de fabrication et d'installation des infrastructures. Il n'est pas dépendant des conditions géopolitiques ou de difficultés d'approvisionnement. Nous devons aussi prendre en compte le fait que nous sommes dans un siècle où notre relation à l'énergie, à sa consommation va être à l'exact opposé de ce que nous avons connu jusque-là. Quel que soit le scénario choisi, si vous ne voulez pas augmenter vos dépenses énergétiques vous devrez réaliser des économies d'énergie. C'est inévitable.

Pierre RADANNE,

conseiller et expert dans les politiques énergétiques, intervient dans la mise en œuvre de plans climat énergie régionaux, en France, et auprès de pays africains dans la négociation internationale sur le climat menée par les Nations-Unies.





Énercoop

Territoire : France entière
 Montant total des subventions : 50 000 euros
 Implication de la Fondation Macif : Membre du comité de pilotage, contribution à l'essaimage via les délégations de la Fondation
 Partenaires : la Nef, Ademe, Crédit Coopératif

LA COOPÉRATIVE D'ÉNERGIE RENOUELABLE ESSAIME EN FRANCE

CRÉE EN 2005 ET ACCOMPAGNÉE PAR LA FONDATION MACIF DÈS 2006, LA COOPÉRATIVE D'ÉNERGIES RENOUELABLES ÉNERCOOP S'EST DEPUIS IMPLANTÉE DANS PLUSIEURS RÉGIONS DE FRANCE. BILAN DE SIX ANNÉES D'ACTIVITÉ.

Fournisseur d'électricité 100% renouvelable, coopérative avec une gouvernance démocratique réunissant en son sein producteurs, consommateurs, associations, collectivités locales et salariés, Énercoop avait tout pour plaire à la Fondation Macif. C'est en 2005 qu'Énercoop est créée, sous l'impulsion de la Nef (société coopérative de finances solidaires), du club Cigales, du CLER (Comité de liaison des énergies renouvelables) et de Greenpeace, pour offrir une alternative sociale et environnementale sur le marché de l'électricité.

Soutenue dès 2006 par la Fondation Macif, la première coopérative voit le jour dans les Ardennes en 2009. S'ensuit un véritable accompagnement au niveau national. L'idée : favoriser l'essaimage d'Éner-

coop dans toute la France. Sa particularité est, en effet, de s'implanter régionalement car, comme l'explique Julien Noé, son directeur adjoint : « Cela évite la déperdition observée lors du transport et permet ainsi de créer de l'emploi non délocalisable. »

Ainsi, de 2010 à 2011, les projets de coopératives régionales prennent forme en Nord-Pas de Calais, Bretagne, Rhône-Alpes, Languedoc, et PACA avec un soutien financier spécifique de la Fondation Macif pour le développement des deux premières. L'aventure est loin d'être terminée : l'identification de porteurs de projet dans la quasi-totalité des régions françaises présage du développement futur de nouvelles coopératives locales.

L'INNOVATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

ACTEUR RECONNU POUR SON EXPERTISE DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT, DES ÉNERGIES RENOUELABLES ET DU DÉVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL, LE GERES (GROUPE ÉNERGIES RENOUELABLES, ENVIRONNEMENT ET SOLIDARITÉS) EST ACCOMPAGNÉ PAR LA FONDATION MACIF DEPUIS 2009 SUR PLUSIEURS PROJETS INNOVANTS.

Le GERES intervient en France, en Europe et dans les pays du Sud (Afrique, Asie) pour la préservation de l'environnement avec un objectif d'amélioration des conditions de vie des populations. C'est cet engagement qui a interpellé la Fondation Macif en 2009 et l'a amenée à apporter son soutien au GERES. En trois années, trois projets ont été initiés en Inde, au Maroc et au Niger. Au Maroc, où le bois de feu est utilisé

à 90% par les ménages ruraux pour la cuisine et le chauffage, le GERES est, par exemple, intervenu afin de diffuser des équipements énergétiques performants à usage domestique en milieu rural. Cette initiative, en réduisant la collecte du bois, activité pénible souvent dévolue aux femmes, et enfants, contribue ainsi à améliorer les conditions de vie des femmes mais également à réduire la déforestation.



Vent d'Ouest

Territoire : Niort, Deux-Sèvres (79)
 Montant de la subvention : 25 000 euros
 Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage et du conseil d'administration, mise en relation des acteurs, sensibilisation des salariés Macif siège social, communication et aide opérationnelle
 Partenaires : Ville de Niort, CAN, Conseil général des Deux-Sèvres, GRSP, CVCS, CNSA, Fonjep, GAMVERT, Centres sociaux culturels, CCAS, Hôpital psychiatrique, structures de l'économie solidaire, société d'horticulture, lycée horticole



© D.R. Virginie Mounier, chargée de mission de la Fondation Macif

DES JARDINS THÉRAPEUTIQUES ET INTERGÉNÉRATIONNELS : UNE EXPÉRIENCE PARTAGÉE AVEC LES SALARIÉS DE LA MACIF

DEPUIS 2010, DES SALARIÉS DE LA MACIF SUIVENT DEUX PROJETS DE JARDINS THÉRAPEUTIQUES ET INTERGÉNÉRATIONNELS À PARIS ET À NIORT, DONT CELUI DE VENT D'OUEST. VIRGINIE MOUNIER, CHARGÉE DE MISSION FONDATION, REVIENT SUR CETTE EXPÉRIENCE.

«Ce projet a commencé à prendre forme en 2010. Nous voulions, avec les salariés de la commission Fondation, créer des jardins à but thérapeutiques. C'est une initiative que nous trouvons intéressante notamment pour instaurer un lien social entre les différentes générations qui s'y côtoient. Nous avons décidé de nous associer à Vent d'Ouest qui développe des jardins partagés sur les quais de Belle-Île, à Niort. Avec cette association, nous avons démarché des hôpitaux, des maisons de retraites et le Grand Feu, le centre de rééducation et réadaptation fonctionnelle de Niort, pour leur proposer une étude d'opportunité et de faisabilité sur la création de jardins. Trois nouveaux sites devaient ainsi voir le jour en 2012. Entre temps, je suis rentrée dans le Conseil d'administration de Vent d'Ouest et, avec la commission, nous l'avons aidé

à acquérir ce qu'on appelle des «jardinous» : des structures en bois qui permettent l'accessibilité des jardins à des personnes en fauteuil roulant. Nous avons aussi organisé deux manifestations sur le site du Siège social de la Macif pour faire connaître ce projet aux salariés. Des membres de Vent d'Ouest étaient présents, accompagnés par des habitués de jardins solidaires issus de l'hôpital psychiatrique et d'une association d'insertion. De nombreux salariés se sont renseignés et se sont informés dans l'idée de venir jardiner sur les sites de Belle-Île. C'est une belle expérience qui m'a permis, ainsi qu'aux autres membres de la commission, de mettre un pied dans le bénévolat mais aussi de rencontrer de nombreuses personnes dans les associations qui travaillent pour le bien-être et l'insertion.»



© D.R.



© D.R.

Logement et habitat



Le logement est au cœur des préoccupations des Français. Vivre dans un habitat décent et peu consommateur en énergie est de plus en plus difficile. Pourtant, la santé et l'exclusion sont aussi au cœur de cette problématique. Des acteurs imaginent des solutions accessibles à tous et notamment aux plus démunis. Habitat social, autopromotion, logement intergénérationnel, éco-construction... la Fondation Macif croit à ces alternatives et les accompagne.



UNE COOPÉRATIVE POUR DÉFENDRE LE PATRIMOINE ET L'ÉCO-CONSTRUCTION

Petra Patrimonia

Territoire : Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse
Montant total des subventions : 20 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage, mise en relation avec les réseaux d'entreprise et d'autres financeurs, conseils
Partenaires : ADEME, DIRECCTE, conseil régional PACA, MP Industrie groupe TESTA (plasturgiste), TEC (broyeur itinérant), Derichebourg (collecte et traitement des déchets), École des mines d'Alès, CARMA (laboratoire), GPIC (syndicat professionnel), Compositec (centre technique), SCORI (Recherche & Développement), Lafarge (cimentier), Probasys, Synesis et BMA (experts composites, nautisme et logistique)

DANS LES ALPES DU SUD, PETRA PATRIMONIA PROPOSE À DE FUTURS ENTREPRENEURS DE TESTER LEURS PROJETS DANS LE DOMAINE DU PATRIMOINE ET DE L'ÉCO-CONSTRUCTION.

Les besoins en éco-construction, restauration et valorisation du patrimoine bâti et paysager sont croissants dans les Alpes du Sud. Pour y faire face, la société coopérative Petra Patrimonia propose à des entrepreneurs de tester leurs projets dans un cadre sécurisé, directement sur le terrain et dans leur localité. Mutualisation d'expérience, tutorat et formation sont au programme. Un centre de ressources et d'innovation sur l'éco-construction et la haute qualité patrimoniale et environ-

nementale devrait aussi contribuer au développement de ce secteur dans la région. Enfin, un département «Développement et pérennisation des activités» fournira des prestations permettant de satisfaire les besoins non satisfaits sur le territoire. Pour apporter une réponse globale à des besoins à la fois sociaux, économiques et écologiques locaux tout en mettant en œuvre les valeurs de solidarité propres à l'économie sociale.

Le couvent des cordeliers à Forcalquier, où sont situés les bureaux de Petra Patrimonia



La Manufacture INNove

Territoire : Lieusaint, Seine-et-Marne (77)
Montant de la subvention : 25 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage de la Fabrique à Initiatives et de la Manufacture INNove, mise en relation avec des partenaires
Partenaires : Les foyers de Seine-et-Marne (bailleur social), commune de Lieusaint, établissement public d'aménagement de Sénart, Crédit coopératif, cabinet d'architecture Oblique

L'AUTO-CONSTRUCTION ÉCOLOGIQUE À LA PORTÉE DE TOUS

LA MANUFACTURE INNOVE ACCOMPAGNE LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS D'AUTO CONSTRUCTION ÉCOLOGIQUE AU SEIN DE LA VILLE DE LIEUSAIN, EN SEINE-ET-MARNE, POUR DES FAMILLES À FAIBLES REVENUS.

C'est en 2010, au sein de la Fabrique à Initiatives dans laquelle elle siège, que la Fondation Macif détecte ce qui deviendra la Manufacture INNove. Le projet, porté par Francis Blais, chargé de mission à la Maison de l'emploi et de la formation de Seine-et-Marne, permet à des publics disposant de faibles revenus d'acquiescer des maisons basse consommation tout en étant associés à leur construction. «Les habitants participent aux chantiers, encadrés par des professionnels de la Manufacture» explique-t-il.

C'est cette dimension qui a interpellé Édith Lévy, chargée de mission de la délégation Gâtinais Champagne de la Fondation Macif : «La Manufacture INNove met en place un système qui favorise un travail d'équipe entre le foyer qui va occuper la maison, des experts dans le domaine de l'éco-construction, mais aussi les autres acquiescers de ces logements, qui peuvent contribuer à la construction de la maison de leurs futurs voisins.» Un accompagnement technique donc, mais aussi moral, ce qui est parfois nécessaire lorsqu'on se lance dans des chantiers de cette ampleur. «La coopération est ici valorisée, souligne Édith Lévy. Ces personnes mettent en commun leur temps, leurs compétences pour pouvoir vivre dans un habitat à moindre coût financier mais aussi à moindre coût énergétique.»



© Mourad Chefai / Macif
 Édith Lévy, chargée de mission de la délégation Gâtinais Champagne de la Fondation Macif

© N. Guebe
 Francis Blais, chargé de mission à la Maison de l'emploi et de la formation de Seine-et-Marne



Comité de liaison des énergies renouvelables

Territoire : France entière
Montant de la subvention : 28 000 euros
Implication de la Fondation Macif : Impulsion du programme, membre du comité de pilotage et des comités techniques de suivi et contribution au séminaire d'évaluation du programme
Partenaires : Solidarité nouvelles pour le logement, Habitat & Humanisme, le réseau RAPPEL (Réseau des acteurs de la pauvreté et de la précarité énergétique dans le logement)

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

SOUS L'IMPULSION DE LA FONDATION MACIF, HABITAT ET HUMANISME, SOLIDARITÉS NOUVELLES POUR LE LOGEMENT ET LE COMITÉ DE LIAISON DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (CLER) TRAVAILLENT ENSEMBLE POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE DES HABITANTS DE LOGEMENTS SOCIAUX.

La lutte contre la précarité énergétique est encore mal prise en compte dans l'habitat très social. Sous l'impulsion de la Fondation Macif, Habitat et Humanisme, le CLER et Solidarités Nouvelles pour le logement mettent en commun leurs compétences et leurs moyens d'action pour répondre à cet enjeu. Leur démarche se veut cohérente et efficace : réhabiliter des logements sociaux en bâtiment basse consommation tout en sensibilisant les occupants à la maîtrise de leurs dépenses d'énergie (électricité, gaz, eau, déchets). Le CLER pilotera les formations de réhabilitation et de sensibilisation des différents intervenants, tandis que les équipes d'Habitat & Humanisme et de Solidarité nouvelles pour le Logement accompagneront les occupants de leur parc immobilier. Ce sont 1 500 foyers qui devraient ainsi profiter de ce programme.



Délégation
Gâtinais Champagne

Collectif Relogement Essonne

Territoire : Essonne
Montant de la subvention : 10 000 euros
Implication de la Fondation Macif : Membre du comité de pilotage
Partenaires : les 23 centres adhérents au CRE, CAF 91, conseil général de l'Essonne, direction de la Ville, de l'habitat et de la citoyenneté



Délégation
Val-de-Seine Picardie

Khéops

Territoire : agglomération de Compiègne
Montant de la subvention : 11 300 euros
Implication de la Fondation Macif : participation à la réflexion et à l'amélioration du dispositif, suivi de l'action et des indicateurs de progression via les comités de pilotage
Partenaires : GRIEP, ville et agglomération de Compiègne, Université technologique de Compiègne, école supérieure de chimie organique et moléculaire, organismes de formation, mission locale, résidence jeune, clubs du 3^e âge, CCAS, associations de retraités, association d'aide aux personnes...



Des personnes âgées offrent un toit à des étudiants ou jeunes demandeurs d'emploi.

L'ACCÈS AU LOGEMENT AU FÉMININ

FRUIT D'UNE VÉRITABLE EXPÉRIENCE, LE COLLECTIF RELOGEMENT ESSONNE (CRE) ACCOMPAGNE DES MÈRES DE FAMILLE MONOPARENTALE POUR RETROUVER UN LOGEMENT DANS UNE PERSPECTIVE DE RECONQUÊTE DE LEUR AUTONOMIE.

Depuis 26 ans, le collectif Relogement Essonne œuvre pour favoriser l'accès au logement de ménages en difficulté, sortant de Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS). Fort de son expérience et de l'analyse de ses pratiques, ce collectif a relevé «une vérité crue et souvent ignorée : le mal-logement est souvent sexué et se décline majoritairement au féminin». Une cause que l'équipe du CRE a fait sien en expérimentant

un accompagnement social auprès de mères de famille monoparentale.

L'objectif ? Aider ces femmes à trouver un logement pérenne et leur permettre d'acquiescer leur autonomie grâce à une sensibilisation aux droits et devoirs du locataire et à la gestion budgétaire. Un volet du programme est également consacré aux économies d'énergie et à la prévention des risques domestiques.

UN SERVICE DE COHABITATION SOLIDAIRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

SUR L'AGGLOMÉRATION DE COMPIÈGNE, KHÉOPS PROPOSE UN SERVICE DE COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE COMPLET. UNE SOLUTION INNOVANTE POUR LUTTER CONTRE LE MAL-LOGEMENT ET L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES.

Les difficultés d'accès au logement ont conduit, depuis quelques années, au développement de solutions de cohabitation intergénérationnelle. Des personnes âgées offrent un toit à des étudiants ou jeunes demandeurs d'emploi en échange de leur présence bienveillante et de petits services au quotidien. Sur l'agglomération de Compiègne c'est l'association Khéops qui est la première à porter un projet de cette nature.

Spécialisée dans l'accompagnement et l'aide aux personnes en difficultés, elle a créé le LOGi, un service complet de cohabitation intergénérationnelle. Une médiatrice sociale analyse avec les étudiants et jeunes travailleurs leurs besoins

en termes de logement et définit avec eux la nature des services à rendre, tout en étant vigilante sur l'équilibre entre les moments qu'ils souhaitent partager avec leur hôte et leurs activités universitaires et/ou professionnelles. À l'identique, les personnes âgées sont accompagnées dans leur démarche afin d'étudier précisément leurs souhaits et possibilités d'accueil. Une attention particulière est également accordée à la compatibilité entre les profils de la personne âgée et du jeune locataire, lors de leur mise en relation, puis pendant la durée de l'hébergement. Cette initiative doit ainsi permettre une cohabitation harmonieuse, reflet des attentes et limites de chacun.



© Atger Guillaume

Face à la montée d'une précarité inquiétante qui déstabilise les foyers, il est urgent de trouver des réponses non pas sécuritaires, mais sécurisantes. Observant combien la cohésion sociale est blessée, Habitat et Humanisme explore de nouvelles solidarités. Nous intervenons sur deux axes : la réconciliation de l'économique avec le social et celle de l'humain avec l'urbain. Notre perspective est de construire et de réhabiliter des logements dans des quartiers socialement équilibrés, non marqués par l'exclusion. Pour ne pas ajouter des populations en difficulté sur des territoires déjà largement stigmatisés.

Bernard DEVERT,

président fondateur de l'association Habitat et Humanisme. La Fondation Macif accompagne Habitat et Humanisme, Solidarités nouvelles pour le logement et le comité de Liaison des énergies Renouvelables dans le développement d'un programme de lutte contre la précarité énergétique dans l'habitat social diffus, par la sensibilisation et la formation des salariés et bénévoles des associations à la maîtrise des consommations d'énergie dans l'occupation et la réhabilitation des logements.



Roucheux Développement
 Territoire : communauté de communes des Deux-Rives, Indre-et-Loire
 Montant de la subvention : 17 000 euros
 Implication de la Fondation Macif : contribution à tous les stades du programme
 Partenaires : associations Construire'Eco, Jardins de contrat, réseau Chênelet, l'État, la communauté de Communes des Deux-Rives et le conseil général d'Indre-et-Loire



Jacques Chevchenko, président de la région Macif Loir Bretagne

L'INNOVATION AU SERVICE D'UN HABITAT ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL

DEPUIS 2010, LA FONDATION MACIF ACCOMPAGNE ROUCHEUX DÉVELOPPEMENT DANS LA RÉALISATION D'UN PROJET DE LOGEMENTS SOCIAUX ÉCOLOGIQUES EN INDRE-ET-LOIRE. RETOUR SUR UNE ANNÉE D'EXPÉRIMENTATION.

C'est en 2009 que le président de la communauté de communes des Deux-Rives sensibilise la commission Fondation Macif Loir Bretagne au faible nombre de logements sociaux dans les zones rurales. Celle-ci, qui connaît déjà un certain nombre d'acteurs locaux, se joint alors aux collectivités et aux associations Construire'Eco et Jardins de contrat pour bâtir un programme commun de logements sociaux écologiques. Des logements éco-construits, car ils doivent, en effet, permettre aux futurs habitants de réaliser des économies d'énergie.



Des chantiers de construction de logements sociaux écologiques.

«Le projet offre une alliance parfaite entre préoccupations environnementales et besoins sociaux explique Jacques Chevchenko, président de la région Macif Loir Bretagne. Outre la dimension de lutte contre la précarité énergétique, il y a celle de l'emploi : les logements les logements sont construits par des salariés en insertion sociale et professionnelle. Cela permet ainsi de répondre à la demande, de plus en plus forte, d'ouvriers formés dans le secteur de la croissante verte.»

En 2010, une véritable synergie s'installe entre tous les partenaires autour de l'édification du projet. L'association Roucheux Développement voit le jour pour porter et coordonner le projet. Elle identifie aussi les futurs habitants des logements sociaux. Construire'Eco forme les ouvriers, tandis que les Jardins de contrat fournissent les matériaux écologiques nécessaires, tout en repérant des salariés en insertion susceptibles d'être intéressés par cette initiative. Le réseau Chênelet, spécialiste de l'éco-construction au service du logement social, est aussi partie prenante et réalise les plans d'architecte. Financièrement, les fonds sont réunis notamment grâce à l'implication de la Fondation Macif qui déclenche le partenariat du conseil général d'Indre-et-Loire. Dernière pierre à l'édifice, la communauté de communes des Deux-Rives met à disposition des terrains pour accueillir les futurs logements dans la ville de Lussault-sur-Loire.

Les plans d'architecte finalisés et le permis de construire obtenu, les travaux des premières maisons devraient bientôt être lancés.



© Roucheux Développement



Régie de quartier d'Angers
 Territoire : Angers
 Montant de la subvention : 15 000 euros
 Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage
 Partenaires : ville d'Angers, préfecture d'Angers, Angers Loire Métropole, conseil général, Gdf Suez, EDF, ADeme - Espace Info Énergie, Angers Habitat, Toit angevin, Val-de-Loire, Logi Ouest et SOCLOVA, Unis-Cité

DES ÉCO-MÉDIATEURS AU SERVICE DES HABITANTS

EN 2010, LE COMITÉ NATIONAL DE LIAISON DES RÉGIES DE QUARTIER (CNLRQ) METTAIT SUR PIED, EN PARTENARIAT AVEC LA FONDATION MACIF, UN PROJET D'ÉCO-MÉDIATEURS POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE. PEU À PEU LE PROJET SE DÉPLOIE... PREMIÈRE VILLE À SE LANÇER DANS L'EXPÉRIMENTATION : ANGERS.

Depuis treize ans, la Régie de quartier d'Angers mène des actions avec et au service des habitants des quartiers populaires. Parmi ses principes d'action : le recours à l'expertise des habitants, car ils sont les témoins directs des problématiques sociales vécues dans leurs quartiers.

En 2010, un diagnostic du territoire vient préciser la nature des dégradations environnementales et sociales auxquelles font face les habitants : mauvaise isolation des logements et précarité énergétique, nuisances sonores, faible sensibilisation au respect de l'environnement, etc. La Régie de quartier recherche alors une solution durable et solidaire permettant à la fois d'agir sur la consommation en énergie des habitants, leur gestion des déchets et l'amélioration de leur cadre de vie.

Ayant pris connaissance du programme d'éco-médiateurs lancé par le CNLRQ en 2010, en partenariat avec la Fondation Macif, la Régie de quartier décide de mutualiser cette initiative avec ce qu'elle applique déjà depuis longtemps : l'implication directe des habitants. Ces derniers sont invités à définir les objectifs du quartier et, en 2011, deux éco-médiateurs sont recrutés parmi les habitants. Leur mission est d'accompagner leurs voisins dans l'apprentissage de gestes éco-citoyens : réduction et tri des déchets et maîtrise de la consommation d'énergie. D'autres projets sont à venir : le jardinage bio, le ramassage des déchets et le compostage collectif.

C'est à Angers qu'a lieu la première expérimentation de lutte contre la précarité énergétique avec la création de postes d'éco-médiateurs.



© P.di Peri. CMN-Paris

Lien social et lutte contre l'exclusion



© Mourad Chefai/Macif

De plus en plus, la vision « économiciste » et sa conception du bonheur fondée sur « l'avoir » sont remises en cause face à la crise économique, sociale et environnementale qu'elles engendrent. Des alternatives veulent forger une autre vision où la solidarité, l'échange et le lien social au service du mieux-vivre de tous sont les nouveaux indicateurs de richesse. La Fondation Macif contribue à ce changement en impulsant ou en accompagnant ces initiatives qui valorisent le pouvoir d'agir de chaque citoyen.



Siège national
& délégation Rhône-Alpes

Régie de quartier du XIX^e

Territoire : Paris
Montant de la subvention : 30 500 euros
Partenaires : réseau Accorderie de Québec, Ville de Paris, mairie du XIX^e arrondissement de Paris, association Projet 19, AVISE (Agence de valorisation des initiatives socio-économiques), EOS

La Monnaie Autrement

Territoire : Chambéry
Montant total des subventions : 20 000 euros
Implication de la Fondation Macif : importation et développement du concept en France en lien avec le réseau Accorderie Québec, appui au développement des premières expérimentations, constitution d'un collectif de partenaires en vue du développement du réseau Accorderies
Partenaires : régie de quartier des Hauts de Chambéry, Union des centres sociaux et culturels des hauts de Chambéry, conseil régional Rhône-Alpes, Ville de Chambéry, Secours Catholique de Savoie, EOS



Habitants d'un même quartier échangent des services : peinture, bricolage, informatique...

L'Accorderie parmi les systèmes d'échange solidaires

Fasciné, car si ce type d'initiatives existe déjà en France, notamment via les SEL (Systèmes d'échanges locaux), le principe des Accorderies s'en distingue par un système de crédit de temps : couture, bricolage, babysitting, aide au déménagement... quel que soit le service échangé, une heure de service rendu égale une heure de service reçu. Et si l'Accorderie est «un véritable outil pour lutter contre la pauvreté, elle est accessible à toute personne, quels que soient sa condition sociale ou ses revenus, dans un objectif de mixité sociale» explique Alain Philippe. En outre, pas de bénévolat à l'Accorderie*. En effet, les accordeurs qui contribuent au fonctionnement de la structure sont rémunérés... en temps.

Rue de Crimée, le 15 décembre, élus, acteurs associatifs et habitants du XIX^e arrondissement de Paris inaugurent une Accorderie, la première en France. Trois ans plus tôt, Alain Philippe, président de la Fondation Macif, avait imaginé importer ce système en France «fasciné par ce nouveau concept, dédié à l'échange de services entre habitants d'un même quartier, découvert au Québec».

FIN 2011, LA PREMIÈRE ACCORDERIE FRANÇAISE ÉTAIT INAUGURÉE À PARIS, DANS LE XIX^e ARRONDISSEMENT. IMPORTÉ EN FRANCE PAR LA FONDATION MACIF, CE SYSTÈME D'ÉCHANGES DE SERVICES SOLIDAIRE ENTRE HABITANTS D'UN MÊME QUARTIER CONNAÎT UN FRANC SUCCÈS OUTRE-ATLANTIQUE ET LES PREMIÈRES EXPÉRIMENTATIONS FRANÇAISES S'ANNONCENT SOUS LES MEILLEURS AUSPICES...

Une centaine d'Accordeurs inscrits en moins de trois mois

Après deux semaines d'immersion dans l'Accorderie «mère» de Québec, Laetitia Jacob assure la mission de coordinatrice rue de Crimée. «C'est un vrai succès !» raconte-t-elle. «Déjà une centaine d'accordeurs inscrits en moins de trois mois et il y en a encore sur liste d'attente». Le choix du XIX^e arrondissement pour cette première expérimentation n'est pas anodin : il dispose en effet d'un tissu associatif extrêmement actif et d'une mixité sociale importante. Convaincue de l'utilité du dispositif, la Mairie de Paris est également partenaire. Selon son maire, Bertrand Delanoë, les Accorderies contribuent à «développer davantage l'esprit de solidarité entre les habitants».

Le réseau français des Accorderies

La Mairie de Paris envisage ainsi pour 2012, la création de trois autres Accorderies à Paris, dans le Grand Belleville, dans le XIV^e et le XVIII^e arrondissement. Création de lien, égalité et mixité sociale, ce système repose sur une philosophie dont la Fondation Macif se veut la garante. C'est pourquoi elle développe progressivement le réseau français, avec une Accorderie supplémentaire à Chambéry. Ces premières expérimentations permettront de s'assurer de la pérennité et de la viabilité du réseau.

*À l'exception des membres du conseil d'administration.

© Mourad Chefai/Macif



Je vis ici depuis 1976, mais, du fait de mon métier d'infirmier de nuit, je ne connaissais pas vraiment mon quartier. Grâce à l'Accorderie, je le découvre d'une manière différente en faisant mieux connaissance avec mes voisins.

Bruno,
un des premiers accordeurs inscrits dans le XIX^e arrondissement



© Mourad Chefai/Macif

L'ACCORDERIE, HISTORIQUE

- 2002 : création de la première Accorderie, à Québec
- 2008 : au cours d'un déplacement au Québec, Alain Philippe, président de la Fondation Macif découvre les Accorderies.
- 2009 : étude exploratoire de la Fondation Macif en vue d'une transposition du concept en France
- 2010 : identification du XIX^e arrondissement de Paris comme territoire d'expérimentation et étude de faisabilité réalisée par l'association Projet 19. Le pilotage de la future Accorderie est confiée à la Régie de quartier du XIX^e Nord
- Septembre 2011 : ouverture de la première Accorderie française

L'ACCORDERIE, LE PROJET

Une Accorderie a pour mission de développer un réseau d'échanges de services accessible à toutes les personnes qui désirent améliorer leurs conditions de vie, notamment au plan social et économique, et ainsi combattre la pauvreté et l'exclusion sociale.

CINQ PRINCIPES FONDAMENTAUX

- 1 • L'échange repose sur le temps et non l'argent
- 2 • Une heure égale une heure
- 3 • Équilibre dans les échanges
- 4 • De l'échange et non du bénévolat
- 5 • Prise en charge de l'organisme par les accordeurs



Délégation
Gâtinais Champagne

VoisinMalin

Territoire : Courcouronnes, Essonne (91)
Montant de la subvention : 30 000 euros
Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage
Partenaires : Antropia (incubateur d'entreprises sociales de l'Essec), France et Essonne Active, commune de Courcouronnes, Evry Centre Essonne et conseil général de l'Essonne, bailleurs sociaux, La Poste, TICE (Société de transport de bus), écoles, collèges, PMI, associations locales, centre social, club de prévention, antenne emploi...

VOISINMALIN EN CHIFFRES

- 10 Voisins Malins
- 11 langues ou dialectes parlés
- 8 portes sur 10 s'ouvrent face à un VoisinMalin
- 1 000 habitants rencontrés en 7 mois.

UN PONT ENTRE LES HABITANTS DES QUARTIERS ET LES INSTITUTIONS

DANS LE QUARTIER DU CANAL DE COURCOURONNES, DANS L'ESSONNE, UNE ÉQUIPE DE VOISINS RENCONTRENT LES HABITANTS AFIN DE FAVORISER ET D'AMÉLIORER LEUR ACCÈS AUX SERVICES. ANNE CHARPY, FONDATRICE DE VOISINMALIN, NOUS EN DIT PLUS À CE SUJET.

D'où vous est venue l'idée de VoisinMalin ?

A. Charpy : Je m'intéresse depuis une vingtaine d'années aux quartiers populaires. Une première expérience sur le micro-crédit au Chili m'a convaincue que le soutien à des personnes-clés dans un quartier a un réel impact sur son développement. Mais c'est à Grigny et Viry Châtillon, en 2001, que j'ai eu le déclic. Nous avons, avec la mairie, lancé une expérimentation afin de permettre à une centaine de familles de bénéficier d'un programme de réussite éducative. Des habitants du quartier, polyglottes, étaient formés et rémunérés afin d'accompagner ces parents dans la reprise de contact avec l'école.

Cette expérimentation vous incite, en 2010, à créer votre propre structure. Pourquoi ?

A. Charpy : Car elle a touché des personnes qui n'étaient pas issues du milieu associatif, mais qui avaient envie d'agir pour leur quartier. Par ailleurs, de nombreuses institutions

– services de santé, bailleurs sociaux... – se sont montrées très intéressées par ce dispositif. Dans ces quartiers, on souffre de leur disparition progressive. L'expérience personnelle de ces voisins et leur lecture de la situation du quartier, de ses besoins, permettent en partie de résoudre les problèmes d'incompréhension entre les populations et les institutions.

Sur quel profil de voisins vous appuyez-vous pour faire le lien entre institutions et habitants ?

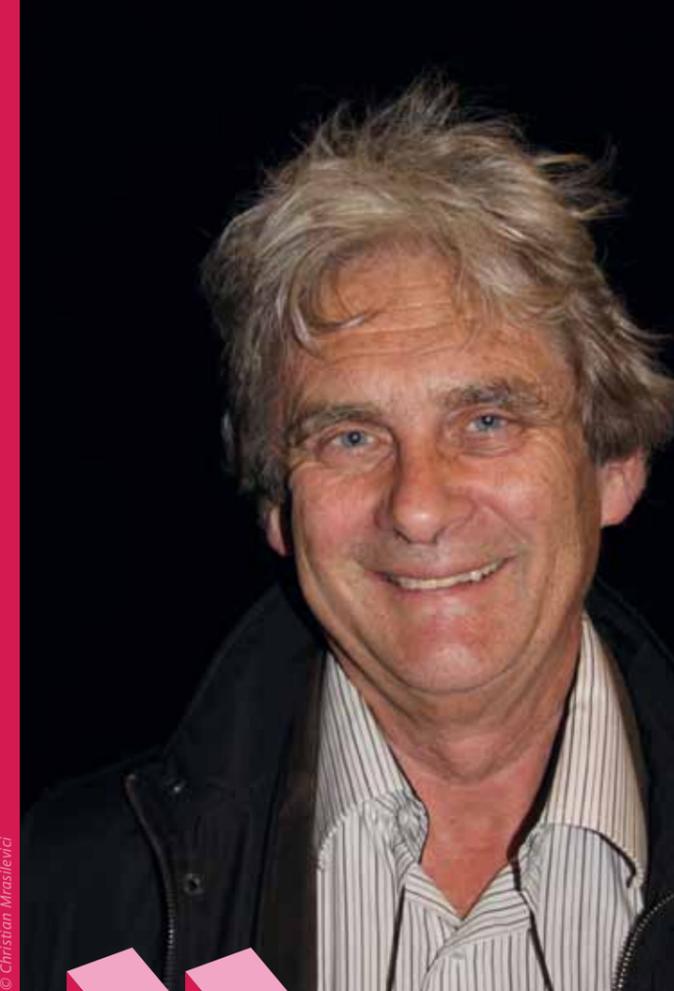
A. Charpy : Des personnes qui aiment leur quartier, ont une aisance relationnelle et souvent une compétence linguistique. Étudiant, mère au foyer, comptable, coiffeuse... les profils sont très variés. Ces voisins dialoguent mieux avec les usagers car ces derniers se confient davantage sur les difficultés qu'ils rencontrent — analphabétisme, isolement, handicap... — qu'auprès des institutions.

Quels types d'institutions font appel aux Voisins Malins ?

A. Charpy : Nous avons travaillé avec un bailleur social qui avait besoin d'échanger sur un projet de réhabilitation avec les habitants d'une résidence. Les Voisins Malins ont fait du porte-à-porte auprès de tous les locataires pour leur expliquer l'importance de participer aux réunions d'information. 30% de locataires sont venus à la réunion publique, contre 5% habituellement ! À la demande de la Mairie, nous avons également commencé à mener un questionnaire de santé auprès de 150 familles pour contribuer au projet d'adaptation des réponses de santé suite à la fermeture de l'hôpital du quartier. C'est un véritable appel aux compétences des habitants et donc à leur pouvoir d'agir.



L'équipe de VoisinMalin avec Anne Charpy, sa fondatrice (6^e personne en partant de la gauche).



© Christian Mrazilevic

Nous en sommes toujours à une représentation monétaire de la richesse. Pourtant, celle-ci couvre des réalités totalement contradictoires. Une partie des destructions économiques, sociales et écologiques sont comptées positivement tandis qu'une partie fondamentale des richesses réelles est invisible ! Il n'y a d'issue possible que par une réappropriation citoyenne de tout cela. Les monnaies sociales mais aussi les systèmes d'échanges de services solidaires font partie des alternatives à un système global qui, lui, est de moins en moins viable.

Patrick VIVERET,

philosophe et ancien conseiller à la Cour des comptes.
Fondateur de la monnaie complémentaire Sol.



SOIGNER PAR LA PRATIQUE DU CHEVAL

Equiphoria

Territoire : La Canourgue, Lozère

Montant de la subvention : 10 000 euros

Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage et implication opérationnelle (mise en réseau, conseils...)

Partenaires : Institut français du cheval et de l'équitation, conseil régional Languedoc Roussillon, conseil général de Lozère, Fonds social européen



EQUIPHORIA EST LE PREMIER INSTITUT FRANÇAIS EXCLUSIVEMENT DÉDIÉ À LA PRATIQUE DU CHEVAL POUR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, DANS UN OBJECTIF THÉRAPEUTIQUE ET DE RÉINSERTION.

Dix mille Français en situation de handicap montent à cheval sans qu'il n'y ait à ce jour de structures dédiées. Pourtant, le recours à l'hippothérapie contribue à l'amélioration de l'état physique et psychologique des patients. Renforcement musculaire, meilleur équilibre, effet positif sur l'humeur, la confiance et l'estime de soi... On attribue à la pratique du cheval de multiples vertus. Situé en Lozère, Equiphoria est un institut spécifiquement dédié à la pratique équestre à objectif thérapeutique et/ou de réinsertion.

Il réunit, une cavalerie sélectionnée et dressée ainsi qu'une équipe médicale et paramédicale formée à l'hippothérapie. Par ailleurs, Equiphoria espère bientôt pouvoir créer le label «cheval thérapeute» grâce à un travail avec l'Institut national de recherche agronomique (Inra). Equiphoria apporte ainsi une réponse complète et novatrice à ces publics et qui intéresse également les professionnels du monde de la santé et de l'université.



Communauté de Communes de Septaine

Territoire : communauté de communes de Septaine, Cher

Montant de la subvention : 25 000 euros

Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage

Partenaires : CAF, conseil général du Cher, Pays de Bourges, MSA...

AU SERVICE DES GÉNÉRATIONS EN MILIEU RURAL

À PROXIMITÉ DE BOURGES, PLUSIEURS VILLAGES SE SONT RÉUNIS AFIN DE CRÉER UN SERVICE POUR FAVORISER LE DIALOGUE ENTRE GÉNÉRATIONS AINSI QUE LEUR MIEUX-VIVRE EN ZONE RURALE. TROIS QUESTIONS À MARIE-FRANÇOISE LOISEAU, VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SEPTAINE.

Quelle est l'origine de votre projet de service intergénérationnel ?

M.F. Loiseau : De nombreuses jeunes familles sont installées ici, pour travailler dans les entreprises environnantes. Mais nous vivons dans un milieu rural où nous disposons de peu de services pour les tous petits, les adolescents, les parents. L'idée était donc de pouvoir leur proposer des services afin de rendre le territoire attractif, dynamique. Notre préoccupation allait aussi vers les personnes âgées qui, au-delà de 80 ans, souhaitent rester vivre chez elles, mais sont bien souvent isolées.

Quels sont les services apportés ?

M.F. Loiseau : Pour les tout-petits, des animatrices tiennent des permanences dans différents villages afin de rencontrer parents et assistantes maternelles, leur apporter du soutien, des conseils. Des lieux d'animation et d'éveil ont également été créés pour eux. Pour les ados, qui sont souvent vus comme des fauteurs

de troubles, il s'agissait de leur proposer des activités qui les rendent acteurs de leur village, comme la mise en place d'expositions photos par exemple. Enfin, les personnes âgées sont accompagnées par des animateurs dans certaines activités hebdomadaires, comme le suivi d'ateliers mémoire.

Et vous avez souhaité créer un service plus global dédié à l'intergénérationnel...

M.F. Loiseau : Oui, nous menons une réflexion avec l'ensemble des villages, des élus et des habitants pour mettre en place des activités communes entre générations. Nous avons réalisé une étude approfondie des besoins des habitants, et plusieurs projets sont en cours de création : un centre de loisirs et une bibliothèque notamment. La culture présente dans nos villages est une dimension importante. C'est le développement progressif d'une vraie réponse aux besoins du milieu rural.

Pour la communauté de communes de Septaine, il faut rechercher du côté de l'intergénérationnel pour répondre aux besoins du milieu rural.

© Mourad Chefai/Macif





Délégation **Mutavie**

LE SAMUSOCIAL À L'INTERNATIONAL

DEPUIS PLUS DE 10 ANS, LE GROUPE MACIF, NOTAMMENT AU TRAVERS DE SA FONDATION, ACCOMPAGNE LE SAMUSOCIAL DANS SES PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE L'EXCLUSION. EN 2011, UN NOUVEAU CAP EST FRANCHI : LA CONTRIBUTION AU DÉPLOIEMENT INTERNATIONAL DE SES ACTIONS.

Samusocial International

Territoire : Lima, Pérou
 Montant de la subvention : 50 000 euros
 Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage France
 Partenaires : Samusocial Pérou, ministère de la Santé du Pérou, ministère de la Femme et du Développement social du Pérou, communauté de Huaycan

C'est en 1999 que la Macif apporte pour la première fois son soutien au Samusocial en subventionnant son Observatoire, dont l'objectif est d'analyser les problèmes des populations en situation d'exclusion.

Quelques années plus tard, sous l'impulsion du directeur général du groupe Macif, la Fondation s'implique dans le partenariat et élargit au plan national ce qui avait été initié à l'échelle de l'Île-de-France. À partir de 2010, la Fondation Macif s'engage auprès de l'Observatoire et amorce alors le développement de programmes communs.

Une réflexion se met en place autour des programmes internationaux. Le Samusocial Pérou, créé en 2004, se préoccupe des violences et risques médico-psychosociaux dont sont victimes les habitants du bidonville de Huaycan, à Lima. La délégation Mutavie de la Fondation Macif, qui a choisi de contribuer à lutter contre les violences faites aux femmes et jeunes filles, souhaite s'investir dans le projet.

Le Samusocial du Pérou lutte contre les violences dont sont victimes les habitants du bidonville de Huaycan, à Lima.



© Jean Razuri



© Samusocial Pérou

Avec le Samusocial International, elle bâtit une stratégie d'information, d'éducation et de communication spécifiquement dédiée aux femmes de cette zone afin de promouvoir leur autonomisation.

Pour cela, elle s'appuie notamment sur des actions de prévention, de sensibilisation et la mobilisation des pouvoirs publics et des responsables communautaires locaux.

Si le dispositif est porteur, il devrait être essaimé dans d'autres territoires.



Délégation **Macif Gestion**

Môm'Artre

Territoire : Nantes
 Montant de la subvention : 34 470 euros
 Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage
 Partenaires : Ville de Nantes, conseil régional Pays de la Loire, Nantes Métropole, conseil général de Loire Atlantique, CAF...

MÔM'ARTRE EN CHIFFRES

- De 6 à 11 ans
- De 16h30 à 20h
- 3 projets artistiques menés par les enfants chaque soir et renouvelés 5 fois dans l'année
- 3 Môm'artre sur Paris
- 4 antennes prêtes à ouvrir en Île-de-France (2), à Nantes et à Arles

UNE GARDERIE INNOVANTE ET SOCIALE

EN 2001, LA PREMIÈRE GARDERIE À HORAIRES DÉCALÉS OUVRIT SES PORTES DANS LE 18^E À PARIS AVEC LE SOUTIEN DE LA FONDATION MACIF. DEPUIS, MÔM'ARTRE A FAIT DES ÉMULES DANS D'AUTRES ARRONDISSEMENTS, MAIS AUSSI EN PROVINCE. RETOUR SUR UN CONCEPT PLUS QUE CRÉATIF, AVEC SA FONDATRICE CHANTAL MAINGUENÉ.

D'où vous est venue l'idée de ce service de garderie à horaires décalés ?

C. Mainguené : Il y a plus de dix ans, j'étais en situation de monoparentalité et donc amenée à jongler entre le travail et la garde de mes enfants. L'école ferme ses portes à 18 heures et il n'existait pas de dispositifs d'accueil pour les enfants après cette heure. Je devais donc trouver des solutions de bouts de ficelle, qui ne me satisfaisaient pas et m'amenaient à culpabiliser énormément vis-à-vis de mes enfants. Loin d'être seule dans ce cas, j'ai commencé à réfléchir à une solution : celle d'une garderie avec une plus grande amplitude horaire proposant des pratiques artistiques.

Pourquoi ce parti pris de l'art pour les enfants ?

C. Mainguené : L'art permet de contribuer au développement de l'enfant. Beaucoup

d'enfants sont en échec scolaire dès le CP et ce type d'activités permet de les valoriser autrement que par une note. La réalisation d'un projet artistique collectif stimule leur créativité, et contribue à appréhender la notion de groupe. C'est aussi un autre moyen d'expression : l'art permet de dire des choses, sans être jugé.

Une des autres particularités de Môm'artre, c'est la diversité des origines sociales des enfants qui le fréquentent.

C. Mainguené : Chaque quartier où s'implante une antenne de Môm'artre a la spécificité d'avoir une forte densité et une disparité énorme dans les niveaux sociaux présents. Nous travaillons donc directement avec les écoles afin de garantir la mixité sociale des enfants accueillis chez nous. Parmi celles-ci : des ZEP, des écoles accueillant des enfants issus de classes moyennes, mais aussi de catégories plus aisées. Notre credo est de nous installer dans des quartiers où il existe des besoins non couverts.

Les tarifs sont-ils les mêmes pour tous ?

C. Mainguené : Non, nous avons établi un barème de tarifs en fonction des revenus du foyer. Le coût d'une heure de garde oscille entre 10 centimes et 8 euros avec 9 tarifs différents. Sont forcément prioritaires les familles monoparentales à bas revenus, celles qui ont des professions à horaires décalés et les enfants qui nous sont envoyés par les assistantes scolaires et dont les familles sont en difficulté.



© Môm'Artre

La réalisation d'un projet artistique collectif stimule la créativité des enfants et contribue à appréhender la notion de groupe.

Mobilité, transports



© Dominique Sellier

Au début des années 2000, la Fondation Macif était présente aux côtés d'Autotrement, première structure dédiée à l'autopartage en France. Depuis, la mobilité durable a fait du chemin : autopartage, voitures et vélos en libre service... Les alternatives aux transports polluants se multiplient et la Fondation Macif continue à les soutenir, tout en prônant une logique d'accessibilité et de coordination entre les dispositifs présents sur chaque territoire.



Siège national

FARE et Aide Auto 42

Structure : FARE et Aide Auto 42

Territoire : France

Montant de la subvention : 35 000 euros

Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage, aide à la formalisation du dispositif d'évaluation et intégration d'un volet mobilité durable aux nouvelles plateformes

Partenaires : Conseil national des missions locales, Alliance Ville Emploi, COORACE (fédération d'entreprises de l'économie sociale et solidaire), Chantier École, Fédération des centres sociaux et socioculturels, Confédération des MJC, France Autopartage, Pôle Emploi

FÉDÉRER LES DISPOSITIFS DE MOBILITÉ SUR LES TERRITOIRES

DEPUIS 2009, LA FONDATION MACIF ACCOMPAGNE LA FARE (FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE LA ROUTE POUR L'ÉDUCATION) ET L'ASSOCIATION AIDE AUTO 42 DANS LA CRÉATION DE PLATEFORMES DE MOBILITÉ SUR TOUTE LA FRANCE. FÉDÉRER LES DISPOSITIFS EXISTANTS AFIN DE LES RENDRE PLUS ACCESSIBLES AUX PERSONNES EN INSERTION PROFESSIONNELLE EST L'OBJECTIF DE CE PROGRAMME.

«La perte ou l'absence de mobilité est un handicap social : si vous n'avez pas la mobilité, vous êtes exclus de la société» affirme Georges Amar, auteur d' *Homo Mobilis, le nouvel âge de la mobilité*. Ce constat, la Fondation Macif le partage. C'est pourquoi elle soutient l'essai d'une initiative qui apporte des solutions à cette réelle problématique sociale : l'expérimentation d'une plateforme de mobilité par l'association Aide Auto 42, dans la Loire.

Dans ce département, les dispositifs de mobilité pour les personnes en recherche d'emploi et/ou en insertion profession-

nelle sont nombreux mais non coordonnés, rendant difficile leur visibilité auprès des publics concernés.

C'est en travaillant en collaboration avec tous les réseaux de l'insertion et de l'action sociale, qu'Aide Auto 42 a pu proposer une solution efficace et pérenne à ces problèmes de mobilité. Ce modèle sera reproduit dans d'autres départements avec la collaboration de la Fare. Un volet mobilité durable sera également intégré aux nouvelles plateformes, développées progressivement sur une dizaine de territoires volontaires d'ici 2013.

Coordonner les dispositifs de mobilité dans le département de la Loire, c'est l'objectif de la Fare et l'association Aide auto 42 avec la création de plateformes de mobilité.

© Mourad Chefai/Macif



© D.R.

Nous sommes en train de vivre un changement de paradigme. Nous raisonnions, jusqu'à aujourd'hui, en termes de moyens de transport : trains, bus, voiture... une ingénierie du véhicule au sens large. À présent nous parlons de mobilité, car c'est la personne qui est au centre du raisonnement, en passant d'un bus à un métro à un vélo. Il faut, en effet, savoir utiliser tous ces moyens de transport. La mobilité est devenue un quasi-droit social, comme la santé ou l'éducation, un bien public, comme l'eau ou l'électricité. Pourtant, la multiplication des déplacements devient insoutenable (CO², pollutions, congestion, etc.) et elle est, parfois, plus subie que souhaitée. Elle est même devenue un devoir si vous voulez trouver un travail. La perte ou l'absence de mobilité est un handicap social : si vous n'avez pas la mobilité, vous êtes exclus de la société.

Georges AMAR,

auteur d' *Homo Mobilis, le nouvel âge de la mobilité*, responsable de l'unité de prospective et développement de l'innovation de la RATP.





LA MOBILITÉ FACTEUR D'INSERTION

Roulez Mobilité

Territoire : Vaucluse
 Montant de la subvention : 8 000 euros
 Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage
 Partenaires : conseil général du Vaucluse, conseil régional de PACA



Daniel Mayer, chargé de mission de la délégation Provence Méditerranée de la Fondation Macif

DEPUIS 1997, ROULEZ MOBILITÉ AIDE LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ À CONQUÉRIR LEUR AUTONOMIE, PAR LA MOBILITÉ DANS LE NORD VAUCLUSE. L'ASSOCIATION DÉPLOIE MAINTENANT SON ACTION SUR L'ENSEMBLE DU DÉPARTEMENT.

Créée en 1997, Roulez Mobilité apporte son aide aux personnes en insertion professionnelle, dans le Vaucluse. Comment ? En leur apportant un outil parmi les plus précieux dans l'accès ou le retour à l'emploi : la mobilité. « Sur ces territoires péri-urbains et ruraux, les problématiques de mobilité des personnes en insertion sont multiples : horaires atypiques, lieux de travail éloignés des grands axes... 17% des demandeurs d'emplois n'ont pas ou plus de permis de conduire. Ce chiffre atteint 27% sur certaines communes et s'établit à plus de 40% lorsqu'il s'agit de jeunes de moins de 26 ans* » explique Daniel Mayer, chargé de mission de la délégation Provence Méditerranée de la Fondation Macif.

En réponse à cette situation, l'association déploie sur le territoire du Sud Vaucluse plusieurs solutions de mobilité. Elle reçoit chaque personne individuellement et établit avec elle un diagnostic précis de sa situation. Elle identifie ensuite les solutions à sa portée : utilisation des transports en commun ou, si cela n'est pas possible, prêt d'un véhicule à bas prix, avec une priorité sur les véhicules plus propres (vélos avec assistance électrique ou non, voitures hybrides ou électriques).

Treize ans plus tard, l'activité de l'association est largement légitimée. Avec la crise économique et sociale, le département du Vaucluse a pris conscience de la nécessité de redynamiser son territoire. Les communes offrent, en effet, peu d'emplois et ces derniers nécessitent bien souvent des déplacements interurbains importants. Les collectivités se sont donc tournées vers Roulez Mobilité, acteur reconnu dans ce domaine afin d'essayer son propre modèle dans le Nord Vaucluse. La Fondation Macif, présente en 2004 aux côtés de Roulez Mobilité, soutient le déploiement de cette initiative qui tente de répondre à la fois aux problématiques économiques, sociales et environnementales d'un territoire.

* Sources : étude menée par le pôle emploi et la maison de l'emploi de l'Isle-sur-la-Sorgue en 2006.



APREVA (Association pour la remise en état de véhicules automobiles)

Territoire : Lot-et-Garonne
 Montant de la subvention : 8 000 €
 Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage, conseils et mise en relation avec d'autres acteurs régionaux
 Partenaires : l'AIPC, Association intermédiaire du pays du Confluent, ERDF et GRDF, réseau Aquitaine Association intermédiaire, conseil général du Lot-et-Garonne, Conseil Régional d'Aquitaine, la DIRECCTE, la CRESS Aquitaine, l'ensemble des opérateurs pour l'emploi dont le Groupement Aquitain des réseaux d'insertion par l'activité économique (GARIE)...



Chantal Ballanger, chargée de mission de la délégation Sud-Ouest Pyrénées de la Fondation Macif

UN GARAGE SOCIAL ET SOLIDAIRE

FACE À LA HAUSSE DES PRIX DES CARBURANTS ET À L'ÉLOIGNEMENT DES BASSINS D'EMPLOIS, LA MOBILITÉ EN MILIEU RURAL EST UNE PROBLÉMATIQUE DE PLUS EN PLUS D'ACTUALITÉ. DANS LE LOT-ET-GARONNE, LA FONDATION MACIF A CONTRIBUÉ À LA MISE SUR PIED D'UN SYSTÈME PERMETTANT LE RÉEMPLOI DE VÉHICULES RÉCUPÉRÉS AU PROFIT DE PUBLICS EN INSERTION PROFESSIONNELLE : APREVA (ASSOCIATION POUR LA REMISE EN ÉTAT DE VÉHICULES AUTOMOBILES).

Dans le Lot-et-Garonne, ERDF-GRDF donne, chaque année, des véhicules à des associations. Limite de la démarche : les véhicules nécessitent bien souvent des réparations. La Fondation Macif en a connaissance et fait le lien avec les difficultés d'accès à l'emploi liées à la mobilité relayées par le Groupement Aquitain des réseaux d'insertion par l'activité économique (GARIE). « Nous nous sommes tous mis autour de la table et une étude de faisabilité a été lancée », raconte Chantal Ballanger, chargée de mission de la délégation Sud-Ouest Pyrénées de la Fondation Macif.

Quelques mois plus tard, naît Apreva (Association Pour la remise en état de véhicules automobiles), un atelier chantier d'insertion dans lequel les véhicules sont

En effet, l'histoire ne s'arrête pas là : « APREVA loue ses voitures à des bénéficiaires du RSA dirigés vers l'association



© Dominique Sellier

par des organismes tels que les missions locales ou le Pôle emploi... La location est, en partie, prise en charge par le conseil général et seulement cinq euros par jour restent à la charge du locataire. » poursuit Chantal Ballanger. « Nous cumulons déjà près de 2 000 journées de location à fin décembre 2011 grâce aux dix points relais répartis sur le département du Lot-et-Garonne ». rajoute Bernard Dèche.

Ainsi, il aura fallu près de deux années de collaboration intense pour mettre en œuvre ce projet, un temps nécessaire afin d'assurer la réussite de cette entreprise collective. Avec huit emplois créés dont cinq en insertion, c'est un succès réel. Le dispositif devrait bientôt se déployer en Dordogne et en Gironde avec pour objectif, à terme, d'être présent sur les cinq départements de l'Aquitaine.



L'équipe d'Apreva avec son directeur, Bernard Dèche (3^e personne en partant de la droite).

réparés et entretenus. « Une quinzaine sont utilisés pour les pièces détachées, 40 sont réparés et redonnés à ERDF-GRDF qui les distribue à des associations principalement d'insertion, et nous conservons soixante voitures pour notre pôle de location » explique Bernard Dèche, directeur d'Apreva.

© Dominique Sellier



UN SERVICE D'AUTOPARTAGE EN LORRAINE

Lorraine Autopartage

Territoire : Lorraine
 Montant de la subvention : 10 000 euros
 Implication de la Fondation Macif : membre du comité de pilotage, co-portage du programme et mise en relation avec le comité des 12 et le conseil régional
 Partenaires : France Autopartage, conseil régional de Lorraine, agglomération de Nancy



APRÈS DEUX ANS DE TRAVAIL, AUTOPI, LE SERVICE DE LORRAINE AUTOPARTAGE, A ÉTÉ LANCÉ. DÈS LES PRÉMICES, LA FONDATION MACIF ACCOMPAGNAIT SON DÉVELOPPEMENT.

En 2010, la Fondation Macif apportait son soutien à Lorraine Autopartage pour créer un service d'autopartage destiné à couvrir le sillon mosellan. Pour Thomas Peignard, le porteur du projet, ce soutien a été primordial : « la Fondation Macif nous a vraiment permis de franchir une première étape, c'est-à-dire de construire l'approche économique et technique du futur service et aussi de financer nos travaux de réflexion pour démontrer l'opportunité et la faisabilité du projet. »

Un an plus tard, le service Autopi est né et des stations de voitures en libre service sont déjà installées dans la ville de Nancy avec une plateforme de réservation ouverte 24h/24 et 7j/7. Doivent suivre dans les prochains mois : Metz, Thionville et Épinal ainsi que le développement d'un système de tarifs combinés avec les transports en commun.

L'équipe de Lorraine Autopartage devant l'une des voitures en libre service d'Autopi.

© Philippe Berrier



LA MOBILITÉ POUR LES PERSONNES ÂGÉES

URSCOP IDF

Territoire : Paris
 Montant de la subvention : 150 000 euros
 Implication de la Fondation Macif : initiation du projet, membre du comité de pilotage
 Partenaires : Mairie de Paris, Groupe Chèque Déjeuner, Compagnons du Voyage, Alpha Taxis, Macif Île-de-France



CITYZEN MOBILITY, UNE COOPÉRATIVE DE MOBILITÉ, A VU LE JOUR EN SEPTEMBRE 2011 ! CETTE OFFRE DE MOBILITÉ POUR LES PERSONNES ÂGÉES ISOLÉES À FAIBLES REVENUS A ÉTÉ CRÉÉE GRÂCE À LA MOBILISATION DE PLUSIEURS PARTENAIRES, PARMIS LESQUELS LA FONDATION MACIF.

C'est fin 2009 qu'ont lieu les premières réflexions sur une offre de mobilité pour les personnes âgées isolées à faibles revenus à Paris. Autour de la table : la Macif Île-de-France et la Ville de Paris. La population concernée rencontre des difficultés pour utiliser les transports en commun. Les transports individuels ne leur sont pas accessibles par manque de ressources financières.

En 2010, la Fondation Macif s'engage et confie à l'Union régionale des SCOP d'Île-de-France (URSCOP) la définition et la mise en œuvre d'une solution adaptée et économiquement viable ainsi que le recrutement d'un porteur de projet. L'idée émerge après une étude approfondie des contraintes et dispositifs existants : un système de taxis partagés, mais aussi un accompagnement spéci-

fique dans les transports en commun. Le public prioritaire bénéficiera d'un système de « chèque mobilité » pour rémunérer le chauffeur de taxi ou leur accompagnateur.

Le dispositif est lancé en septembre 2011, pour une première expérimentation, grâce à un partenariat complet avec les Compagnons du voyage (service commun de la RATP et de la SNCF) et Alpha Taxis qui mettent leurs compétences au service de cette initiative. Une plateforme téléphonique est ainsi ouverte sept jours sur sept et vingt quatre heures sur vingt quatre pour prendre les réservations. Une centaine d'accompagnateurs individuels et 1200 chauffeurs de taxi se relaient pour favoriser la mobilité des personnes âgées.



Un système de taxis partagés à destination des personnes âgées isolées à faibles revenus.

© Tiptop Productions

INDEX DES STRUCTURES CITÉES DANS LE RAPPORT ANNUEL PAR LA DÉLÉGATION FONDATION MACIF

 <p>Délégation Centre PACTES (partenariats agricultures cuisines territoires environnement et solidarité) communauté de communes de Septaine</p>	<p>P. 28 P. 59</p>	 <p>Délégation Rhône-Alpes Gaëlis Dryade Petra Patrimonia La Monnaie Autrement</p>	<p>P. 32 P. 37 P. 46 P. 54</p>
 <p>Délégation Centre Europe Rhénamap Les Sheds Lorraine Autopartage</p>	<p>P. 30 P. 32 P. 68</p>	 <p>Délégation Sud-Ouest Pyrénées Aquitaine Landes Récif APREVA (Association pour la réparation et l'entretien de véhicules automobiles)</p>	<p>P. 38 P. 67</p>
 <p>Délégation Centre-Ouest Atlantique Paniers bio solidaires Centre social de Port-Neuf Régie de quartier d'Angers</p>	<p>P. 29 P. 38 P. 51</p>	 <p>Délégation Val de Seine Picardie Khéops</p>	<p>P. 48</p>
 <p>Délégation Gâtinais Champagne Manufacture INNove Collectif Relogement Essonne VoisinMalin</p>	<p>P. 47 P. 48 P. 56</p>	 <p>Délégation Macifilia GERES</p>	<p>P. 42</p>
 <p>Délégation Île-de-France URSCOP (Union régionale des Scop) IDF</p>	<p>P. 69</p>	 <p>Délégation Macif Gestion Môm'Artre</p>	<p>P. 61</p>
 <p>Délégation Loir Bretagne Terre de Liens Énercoop Roucheux Développement</p>	<p>P. 26 P. 42 P. 50</p>	 <p>Délégation Macif Mutualité Unis-Cité Équiphoria</p>	<p>P. 33 P. 58</p>
 <p>Délégation Nord-Pas de Calais Pocheo Canopée Reforestation</p>	<p>P. 36</p>	 <p>Délégation Mutavie Énergie partagée Énercoop Samusocial International</p>	<p>P. 40 P. 42 P. 60</p>
 <p>Délégation Provence Méditerranée Terre de Liens Kroc'Can Petra Patrimonia Roulez Mobilité</p>	<p>P. 26 P. 39 P. 46 P. 66</p>	 <p>Siège national Terre de Liens Réseau Cocagne FAGE (Fédération des association générales étudiantes)/Gaëlis France Nature Environnement Vent d'Ouest CLER (Comité de Liaison des énergies renouvelables) Régie de quartier du XIX^e arrondissement FARE (Fédération des associations de la route pour l'éducation)/Aide Auto 42</p>	<p>P. 26 P. 29 P. 32 P. 33 P. 43 P. 47 P. 54 P. 64</p>

